



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering



**SIMILITUDES ET DIFFERENCES EN MATIERE DE
SUIVI-EVALUATION ET MAINTENANCE ENTRE
LES SECTEURS EN CHARGE DE LA GESTION DE
L'EAU AGRICOLE ET CEUX EN CHARGE DES
TRANSPORTS EN COMMUN, EDUCATION ET
ENVIRONNEMENT**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER SPECIALISE EN GESTION INTEGREE DES
RESSOURCES EN EAU**

Présenté et soutenu publiquement le 28 09 2010

par

HAROUNA MAHAMANE Rabiou

**Travaux dirigés par : Dr. Hilmy SALLY (IWMI)
M. Amadou KEITA (Zie)**

Jury d'évaluation du stage :

Président : Dr. Harouna KARAMBIRI

Membres et correcteurs : Dr. Hilmy SALLY
M. Marcelin KOUAKOU
M. Boubé BASSIROU

**Promotion
[2009/2010]**

Remerciements/ Dédicaces

Louanges à ALLAH qui a permis la réalisation de ce travail.

Au terme de ce stage de fin de formation, nous tenons à adresser notre profonde gratitude à ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nos remerciements s'adressent particulièrement à :

Monsieur Hilmy SALLY, Représentant de l'institut international de gestion de l'eau, pour son encadrement et sa disponibilité.

Monsieur Amadou KEITA, Responsable pédagogique de la filière GIRE, pour ses conseils et sa profonde implication.

Monsieur Massa BAZIL, chef ZAT de Koubri, qui n'a hésité en aucun instant de partager avec nous les informations recherchées.

Monsieur Toussain TIENDREBIOGO, chef ZAT de Saaba, pour son entière disponibilité pour les informations.

Monsieur Gnoumou MARK, chef UAT de Koubri, pour son inestimable contribution en matière d'information.

J'adresse mes très sincères remerciements à mes chers parents, à mon oncle et à tous mes frères et sœurs, qui sont sources de mes motivations et de mes espoirs.

Je ne saurais finir sans adresser ma forte reconnaissance aux camarades de promotion, avec qui nous avons passé des moments inoubliables, pour leur esprit de groupe, leur solidarité et leur amitié ainsi que tous les compagnons et amis des masters spécialisés GIRE, HSI et GSE avec qui nous avons partagé les expériences pendant l'année académique.

A tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail dont les noms n'ont pu être cités ici, nous disons merci.

Résumé

L'agriculture irriguée est l'une des principales activités mises en œuvre pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et le développement économique à l'échelle du Burkina Faso. Cependant la pratique du suivi-évaluation constitue l'un des problèmes auxquels sont confrontés les périmètres irrigués dus aux insuffisances d'ordre législatives, financières, matérielles et techniques.

Ce travail s'inscrit dans les préoccupations de l'IWMI, qui en dépit des efforts et des investissements consentis depuis une quinzaine d'années pour garantir l'intégration des pratiques du suivi-évaluation des performances et de l'entretien des infrastructures, ne semble pas avoir du succès. L'objectif principal de ce travail est d'appréhender les causes et les responsabilités impliquées dans l'apparente situation sur l'étude comparative dans la conduite de gestion avec d'autres secteurs tels que le transport en commun, l'éducation et l'environnement.

L'approche méthodologique s'est basée sur une revue documentaire, des collectes des données par l'administration de questionnaires auprès des agents techniques et responsables administratifs des secteurs en charge de la gestion de l'eau agricole, des transports, éducation et environnement, du dépouillement des réponses et de leur traitement et analyse.

Les résultats de l'étude ont montré que la pratique du suivi-évaluation et la maintenance des périmètres irrigués dépend fortement de la rémunération, les moyens d'incitations, du degré des mesures de sanctions, le niveau de qualification et sa prise en compte dans les textes de gestion. 100% des agents techniques questionnés du secteur de l'eau sont insatisfaits de la rémunération et ne bénéficient pas d'encouragement, il ressort une souplesse dans l'application des sanctions dans ce secteur. 89% des agents techniques questionnés dans les autres secteurs étudiés bénéficient des encouragements et des formations de perfectionnement, Il ressort une rigueur dans l'application des sanctions auprès de 78% de ces derniers.

Mots clés : 1-suivi-évaluation

2- périmètres irrigués

3- Infrastructures

4-capitalisation

Abstract

Irrigated agriculture is one of the major activities implemented to achieve food self sufficiency and economic development in Burkina Faso, however the practice of monitoring and evaluation is one of the problems that irrigation schemes are facing owing to legislative, financial, technical and material inadequacy.

This work is part of IWMI's concern that in spite of the huge investments and effort that have been made since about fifteen years for ensuring the integration of practicing monitoring and maintenance of substructures and evaluation of performances does not seem to have success.

The main objective of this study is to have and in depth understanding of the raisons and responsibilities involved in the existing situation on the comparative study in the conduct of management with others sectors such as public health, transport and environment.

The methodological approach was based on a documentary review, data-gathering by means of questionnaire administration to the technical agents and officers in charge of agricultural water, transportation, education management and tabulation of results and their analysis.

The results of this study showed that the practice of monitoring and evaluation of irrigated systems depends on the means of incentives, wages, the degree of sanction measures, the level of qualification and its implementation in the management texts. About 100% of surveyed technical agents of water sector are dissatisfied with the pay and the means of incentives. The results showed that an application of sanction with flexibility in this sector. 89% of surveyed technical agents from others sectors are benefitting from incentives, and perfection training. The result showed an application of sanction measures with rigour from 78% of the surveyed technical agents in these sectors.

Key words:

1- Monitoring and evaluation

2-irrigation scheme

3- substructures

4- capitalization

Liste des abréviations

DADI : Direction de l'Aménagement et du Développement de l'Irrigation

DEP : Direction des études et de la planification

DGRE : Direction Générale des Ressources en Eau

DPAHRH : Direction Provinciale de L'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.

DRAHRH : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

FAO : Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

IAEM : Institut Africain d'Entreprenariat et de Management

2ie : Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

ISIG : Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion

IWMI : Institut International de Gestion de l'Eau (précédemment IIMI : Institut International de Management de l'Irrigation)

MAHRH : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

ONEA : Office national de l'eau et de l'assainissement

PAGIRE : Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en eau.

PMI-BF : Projet Management de l'Irrigation au Burkina Faso

SIG : Système d'Information Géographique

SKV : Société Kossouka Voyage

SOTRACO : Société de Transport urbain de Ouagadougou

UAT : Unité d'Animation Technique

ZAT: Zone d'Appui Technique

Sommaire

Remerciements/ Dédicaces	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Liste des abréviations.....	vi
Sommaire	1
I. INTRODUCTION	4
1.1 Présentation du Burkina Faso.....	8
1.1.1 Situation géographique	8
1.1.2 Le climat	8
1.1.3 Géologie et types de sols	9
1.1.4 Les eaux de surface.....	10
1.1.5 Les eaux souterraines	10
1.1.6 Les périmètres irrigués	10
1.1.7 Irrigation et contrôle d'eau.....	10
1.2 Définition des termes.....	11
1.2.1 Concept du suivi-évaluation	11
1.2.2 Suivi	11
1.2.3 Evaluation	12
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DU TRAVAIL	13
2.1 Objectifs du travail.....	13
2.2 Hypothèses de travail	13
2.3 Résultats attendus.....	13
III. MATERIELS ET METHODES.....	14
3.1 Matériels.....	14
3.1.1 Instruments de collecte des données	14
3.1.2 Instruments de traitement des données	14
3.2 Méthode.....	14
3.2.1 Recherche documentaire.....	14
3.2.2 Collecte des données	15
3.2.2.1 Le plan d'échantillonnage.....	15
3.2.2.2 Etablissement du questionnaire	15
3.2.2.3 Administration du questionnaire	16
3.2.2.4 Contrôle du questionnaire	16

3.2.3	Traitement et Analyse des Données	16
3.2.3.1	Validation des réponses.....	16
3.2.3.2	Traitement des données	16
3.3	Sites et services visités	16
3.4	Difficultés rencontrées	18
IV.	RESULTATS.....	19
4.1	Organisation du suivi-évaluation	19
4.2.1	Services en charge de la gestion de l'eau agricole.....	19
4.2.2	Services en charge de la gestion du transport.....	20
4.2.3	Services en charge de la gestion de l'éducation	20
4.2.4	Services en charge de la gestion de l'environnement	20
4.3	Similitudes entre le secteur en charge de la gestion de l'eau agricole et	21
	Les autres secteurs étudiés.....	21
4.3.1	Similitude politique et économique	21
4.3.2	Similitude organisationnelle	21
4.3.3	Similitude dans la conduite du suivi	21
4.4	Différences entre le secteur en charge de la gestion de l'eau.....	22
	agricole et les autres secteurs étudiés.....	22
4.4.1	Différence politique et économique.....	22
4.4.2	Différence organisationnelle	22
4.4.3	Différence dans la conduite du suivi	23
4.5	Cadre Institutionnel de la gestion de l'eau au Burkina Faso	27
4.5.1	Structures de gestion des bassins	28
4.6	Cadre législatif et réglementaire de la gestion de l'eau au	29
	Burkina Faso.....	29
4.6.1	Politiques et dispositions législatives régissant	30
	l'utilisation de l'eau en agriculture	30
V.	DISCUSSION ET ANALYSES	32
VI.	RECOMMANDATIONS-CAPITALISATIONS	40
VII.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	43
VIII.	BIBLIOGRAPHIE	44
IX.	ANNEXES	46
	Annexe I : Résultat du questionnaire pour agents techniques	4751
	Annexe II : Résultat du questionnaire pour agents administratifs.....	4953
	Annexe III : Questionnaire pour agents techniques.....	5051

Annexe IV : Questionnaire pour responsables administratifs 5758

Liste des figures et photos

Liste des figures

Figure 1: Zones climatiques du Burkina Faso..... 9
Figure 2 : Carte des sites visités dans la province de Kadiogo..... 17
Figure 3: Relations entre les variables chez les agents techniques 33
Figure 4 : Relations entre les variables chez les responsables administratifs..... 33

Liste des Photos

Photo 1: Canaux en état de vétusté sur le périmètre maraîcher de Boussouma 38
Photo 2 : Canal d'évacuation d'eau endommagé sur le Barrage d' Arzoum Baougo
(Boussouma)..... 3839
Photo 3 : Conduit en terre en débordement Sur le périmètre maraîcher de Boussouma et
Canal en terre ensablé sur le site de petite irrigation de Boussouma..... 39

Liste des tableaux

Tableau1 : Sites et services contactés dans le secteur en charge de la gestion de l'eau
agricole17
Tableau 2: Services contactés dans le secteur du transport, éducation et environnement.
..... 18
Tableau 3: Récapitulatif des similitudes et différences entre le secteur de l'eau agricole
et les autres secteurs étudiés 26
Tableau 4: Caractérisation des variables en modalités 32

I. INTRODUCTION

L'eau est une ressource précieuse, mais limitée. L'eau agricole joue un rôle important au plan de la sécurité alimentaire mondiale. Actuellement 840 millions de personnes dans le monde continuent de souffrir de sous alimentation chronique (Diouf, 2003).

Le défi est de taille pour assurer des ressources suffisantes pour la production alimentaire mondiale, notamment dans les régions ou pays dans lesquels l'eau manque déjà.

Une pénurie d'eau d'irrigation n'est pas à craindre à l'échelle mondiale, mais de graves problèmes d'eau persisteront dans certains pays ou régions en développement. D'ores et déjà, les prélèvements effectués par plusieurs pays du proche orient, d'Afrique du Nord et de l'Asie du sud et de l'Est dépassent les capacités actuelles de recharge des nappes (Diouf, 2003).

Le secteur Agricole est fortement incité à utiliser les ressources en eau de manière plus efficace, en se préoccupant plus activement de maîtriser ses propres besoins et d'améliorer les rendements des cultures.

Au Burkina Faso, comme partout dans le monde, l'eau est indispensable à la vie, elle joue un rôle crucial dans la survie des écosystèmes et représente un élément clé du développement par le biais de l'agriculture, la pêche, la production énergétique, le transport et le tourisme.

L'agriculture est l'un des piliers sur lesquels repose l'économie du Burkina Faso car elle occupe plus de 92% de la population active et fait vivre plus de 10 millions de Burkinabè, en plus de la contribution à l'autosuffisance alimentaire, l'exploitation agricole contribue près de 31% du PIB et 60% aux exportations (FAO, 2005). Or, au cours de ces dernières décennies, on assiste à une demande de plus en plus grandissante de produits alimentaires due à la croissance rapide de la population et le développement des activités économiques.

Pays sahélien, le Burkina Faso est en effet soumis à des conditions climatiques particulièrement défavorables, trop souvent victime des sécheresses cycliques qui s'abattent sur la région ou des caprices d'une pluviométrie qui se soldent par de trop fortes précipitations ravinant les bonnes terres arables donnant lieu à l'insécurité alimentaire, la précarité des conditions de vie des populations rurales, l'instabilité de la balance commerciale, les migrations vers les régions côtières et l'exode rural.

Le Burkina Faso a développé depuis l'indépendance des stratégies socio-économiques et agricoles visant la croissance économique et le progrès social. Avec les sécheresses des années 70, des stratégies faisant appel à la maîtrise de l'eau ont été élaborées dans le but d'améliorer la productivité agricole. Plusieurs types d'aménagements ont vu le jour avec, notamment, l'aménagement de grandes plaines (Vallée du Sourou, Vallée du Kou, site de Bagré, périmètre sucrier de la SOSUCO) et la construction de nombreux petits barrages en terre et périmètres associés. Malgré ces efforts, l'agriculture burkinabè demeure encore dépendante à plus de 75% des productions pluviales (rapport national d'investissement, 2008).

Dans le souci d'améliorer la maîtrise de l'eau, et s'inscrivant dans la politique nationale de l'eau au Burkina Faso ayant pour objectif général de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau afin que l'eau ne devienne pas un facteur limitant au développement socio-économique (Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998), des nouvelles approches ont suivi à travers l'exécution du projet management de l'irrigation impliquant les principales organisations de la gestion de l'eau agricole. D'autres initiatives ont suivi notamment le projet APPIA, le projet FAO et le projet capitalisation de la banque mondiale.

Dans le contexte actuel, malgré les efforts déployés par l'Etat Burkinabè avec le soutien combien estimable de ses partenaires techniques et financiers, les ambitions de lutte contre la pauvreté et de développement du pays, c'est-à-dire la croissance économique forte et soutenue sur une longue période, se trouvent reléguées au second plan par les préoccupations de survie, avec des niveaux d'investissement dans le domaine de l'eau en deçà des résultats escomptés.

Il est accepté aujourd'hui que la maîtrise de l'eau est la clé du problème du secteur agricole parce que le Burkina Faso souffre moins de disponibilité absolue de la ressource en eau que de sa mauvaise distribution dans le temps et dans l'espace, et de la grande imprévisibilité dans cette distribution (CILSS, 2006). C'est pourquoi il est d'une importance capitale de déceler les causes des problèmes qui minent la gestion de l'eau agricole pour aboutir à une bonne valorisation de l'eau pour le renforcement des capacités d'adaptation et le bien-être des populations par une agriculture durable, productive, et rentable. Dans un tel contexte, un changement de paradigme s'impose dans la recherche de solutions aux problèmes de développement du secteur agricole. Changer de paradigme, c'est ne plus se contenter de tenter

de résoudre le problème en s'attaquant aux symptômes (désertification, famine, difficultés d'accès à l'eau, exode rural), mais plutôt d'agir à la racine du mal.

Plusieurs études ont été menées à travers diverses approches et méthodologies pour cerner la problématique liée à la performance et au diagnostic des périmètres irrigués; le projet management de l'irrigation en collaboration avec l'IWMI(1996) ont mis au point dans le contexte burkinabè une méthodologie basée sur l'utilisation des indicateurs bâtis sur la production du système irrigué, incorporant 3 phases évolutives et interdépendantes dont le suivi, le diagnostic rapide et le diagnostic avancé ; en 1997, une recherche –développement adoptant une approche pluridisciplinaire sur 5 périmètres irrigués au Burkina Faso révèle que le suivi-évaluation des performances n'est pas systématiquement fait et que la maintenance des infrastructure laisse à désirer. (Murray-Rust et al. 1993) propose des lignes directrices d'amélioration des performances pour les gestionnaires de l'irrigation sur une base comparative d'évaluation des performances et déduit que l'amélioration de la gestion peut s'obtenir sans des gros investissements physiques.

Plusieurs guides ont vu le jour avec beaucoup d'application sur les périmètres irrigués (Groenfeldt, 1989) du district de Badulla et de Kurunegala (Sri Lanka).

Afin de minimiser le temps et l'effort fourni pour un diagnostic détaillé, la FAO(2007) propose un manuel de diagnostic rapide en Afrique de l'Ouest focalisé sur l'identification des composantes principales dont la valorisation agricole, le système d'irrigation, l'environnement socio-économique et l'organisation du système d'irrigation en intégrant la réflexion collective des agriculteurs sur les pratiques.

Il s'avère de plus en plus important d'intégrer les connaissances locales pour identifier les problèmes et développer des interventions par le biais de la participation de la communauté locale ; IWMI(1994) développe une méthodologie utilisant les check-lists impliquant les organisations non gouvernementales, les agriculteurs afin de fournir une base de données informatisée servant d'aide à la décision.

De nos jours le développement scientifique a favorisé l'utilisation de l'imagerie satellitaire, ainsi le développement des capteurs à large champs permet d'évaluer les productions saisonnières et leur degré d'expansion (Thiruvengadachari,1995), d'autres combinaisons avec l'imagerie à base de MODIS (Ahmad et Gamage ,2008) et des techniques du bilan énergétique ont démontré les meilleures estimations des systèmes et les performances sur le

bassin de l'Indus en termes de bien fondé et d'adéquation. L'approche du système d'information géographique avec les logiciels comme PAMAP(Thiruvengadachari et Sakthivadivel, 1997) a donné des résultats intéressants sur la distribution spatiale de l'information sur les périmètres irrigués, le modèle de culture et le rendement du riz avec beaucoup d'application sur le projet Bhadra (Inde);une approche plus avancée de la combinaison du SIG, la télédétection et la modélisation hydrologique(Bastiaanssen et al.,1999)vient pallier à la restriction due aux insuffisances pratiques et aux seules données obtenables sur le terrain, par conséquent facilite l'étude profonde des grands systèmes irrigués comme celui de Bhakra (Inde).

Il est aujourd'hui accepté que le genre constitue une importante variable en irrigation, les différents rôles joués par les femmes et les hommes dans la gestion de l'eau, la production alimentaire et la consommation ménagère influencent la performance de l'irrigation. Il est important de classer le système de culture en gestion par homme, par femme et mixte (Van Koppen, 2002). La performance genre est indiquée par un rapport qualitatif sur l'inclusion des hommes et des femmes sur une gamme de résultats dont les droits à la terre et à l'eau et le leadership (Van Koppen ,2002), l'exemple de la Comoé au Burkina Faso est illustratif où 80 à 90% des agriculteurs sont des femmes.

Aujourd'hui, pour garantir la sécurité alimentaire et atteindre les objectifs du millénaire, face à une demande grandissante des produits de première nécessité, exacerbée par la mauvaise gestion de l'eau agricole, les aléas climatiques et les pressions démographiques, il est crucial d'apporter les réponses aux questions suivantes :

Comment fonctionnent les services en charge de la gestion de l'eau agricole à la différence de ceux en charge du transport en commun, l'éducation et l'environnement ? Quelles sont les causes à l'origine de la défaillance observée dans la gestion de l'eau agricole ? Et quelles sont les responsabilités impliquées ? Quelle capitalisation peut être apportée à la gestion de l'eau agricole ? Apporter des réponses adéquates à ces questions et asseoir une nouvelle approche dans la démarche de la gestion de l'eau agricole demeure nos principales aspirations.

Le présent document est composé de neuf chapitres :

Le chapitre 1 présente l'introduction de l'étude ; Le chapitre 2 présente les objectifs de ce travail et les hypothèses formulées, puis nous décrivons dans le chapitre 3 les méthodes et le

matériel utilisé ; ensuite la présentation des résultats obtenus se présente dans le chapitre 4, l'analyse et la discussion sur ceux-ci viennent dans le chapitre 5.

Le chapitre 6 formule les recommandations et les capitalisations ; la conclusion et les perspectives s'expriment dans le chapitre 7, puis la bibliographie en chapitre 8 et en fin les annexes sont présentées dans le 9^{ème} chapitre.

1.1 Présentation du Burkina Faso

1.1.1 Situation géographique

Le Burkina Faso est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest, il couvre une superficie de 274000 km², et est limité au sud par la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana et le Bénin, à l'Est par le Niger, au Nord et à l'Ouest par le Mali. Il est situé entre les 9° 20' et 15° de latitude Nord et entre 5° 30' de longitude Ouest et 2° 30' de longitude Est (Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998).

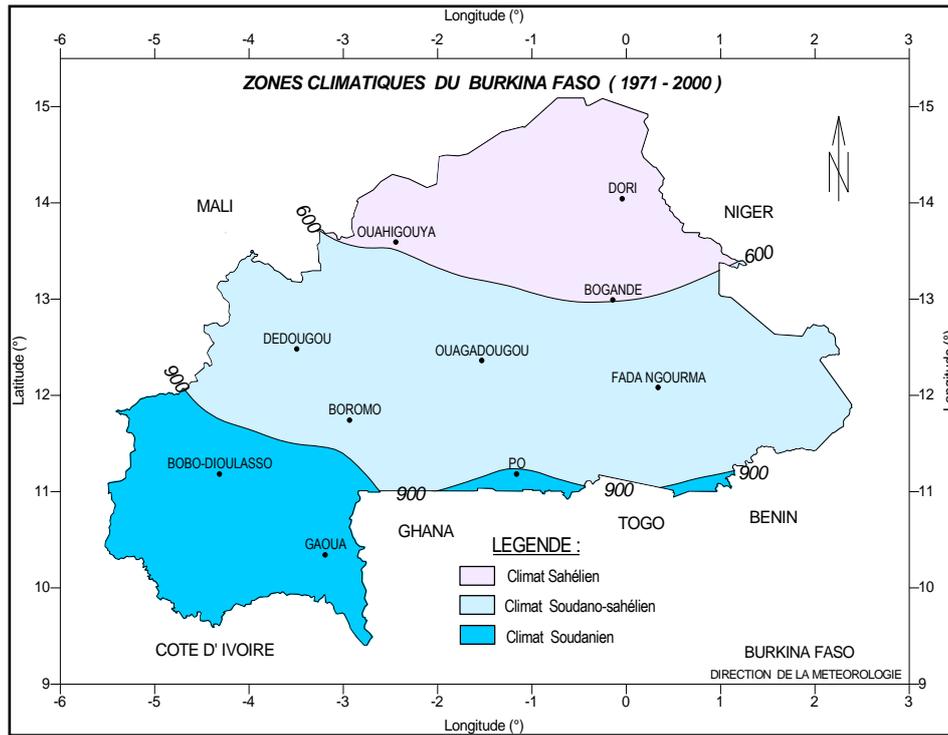
1.1.2 Le climat

Le climat du Burkina Faso est du type soudano - sahélien. Il est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse (mai - septembre) et une saison sèche (d'octobre à avril). La longueur et la caractéristique de ces saisons dépendent de la zone. En effet, le Burkina Faso est divisé en 3 grandes zones climatiques :

La zone sahélienne au Nord, avec une pluviométrie inférieure à 600 mm où les précipitations durent environ 3 mois.

La zone Soudano-sahélienne comprise entre 11°30' et 14° latitude Nord, avec une pluviométrie variant entre 600 et 900 mm où les précipitations durent 4 à 5 mois.

La zone soudanienne, située au sud de 11° 30' latitude Nord, avec une pluviométrie de plus de 900mm où les précipitations durent 6 à 7 mois (Ouedraogo, 2007).



Source : Ouedraogo, 2007.

Figure 1 : Zones climatiques du Burkina Faso

1.1.3 Géologie et types de sols

La superficie des terres cultivables est d'environ 9 millions d'hectares. Environ 75% du territoire burkinabé repose sur un socle cristallin précambrien. C'est ce qui explique que le Burkina Faso soit sur un plateau latéritique dont l'altitude moyenne est de 400m (Ouedraogo, 2007).

Deux principaux domaines topographiques occupent le territoire du pays : une immense pénéplaine qui occupe les 3/4 du pays et un massif gréseux au sud. À côté de ces deux domaines, on note quelques formes spécifiques de relief telles que les dunes, les chaînes de collines et/ou de petites montagnes, les tables cuirassées et quelques falaises. Les sols du Burkina Faso sont pauvres, fragiles, avec une faible fertilité (surtout en azote, phosphore et magnésium et calcium pour les bassins cotonniers). La capacité de rétention en eau des sols au Burkina est faible. Les érosions éolienne et hydrique sont très présentes, les sols sont en général peu profonds, avec des encroûtements superficiels (Ouedraogo, 2007).

1.1.4 Les eaux de surface

Les cours d'eau, les mares temporaires, les mares permanentes, les barrages et les retenues d'eaux couvrent une superficie de plus de 100.000ha (Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998). Les principaux bassins versants sont :

Le bassin de la Volta : avec une superficie totale de 178.000km²(Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998), il est drainé par le Mouhoun, le Nakambé, le Nazinon et le Pendjari ;

Le bassin de la Comoé : avec une superficie totale de 17.000km²(Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998), il est drainé par le fleuve Comoé et ses affluents ;

Le Bassin du Niger : il a une superficie totale de 79.000km² (Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998), il est drainé par les affluents du fleuve Niger.

1.1.5 Les eaux souterraines

L'hydrogéologie du Burkina Faso est caractérisée principalement par deux grands aquifères :

-le socle cristallin : il occupe 82% de la superficie du territoire. Avec les débits généralement faibles (05 à 20 m³/h) (Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998), les eaux souterraines sont liées à la fissuration, fracturation ou l'altération des roches.

-les zones sédimentaires : elles sont constituées de bandes qui vont du sud-ouest au Nord et au sud-est. La nappe peut fournir des débits plus importants allant jusqu'à 100m³ /h. (Ministère de l'environnement et de l'eau, 1998).

1.1.6 Les périmètres irrigués

Ce sont des zones où le sol est maintenu artificiellement humide et où il est drainé pour abaisser le niveau de la nappe aquifère jusqu'à un certain seuil. Ils sont de taille très variable allant des grands aménagements hydro-agricoles aux périmètres maraichers autour des petits barrages ou d'autres points d'eau.

1.1.7 Irrigation et contrôle d'eau

La superficie aménagée pour l'irrigation est estimée à 25.000 ha soit 10,5% des terres potentiellement irrigables estimée à 233.000 ha (Rapport national d'investissement, 2008).

Les grands et moyens périmètres représentent près de la moitié de la superficie aménagée, l'alimentation en eau s'y fait gravitairement ou par pompage à partir de réservoir d'eau pérenne.

La petite irrigation correspond aux périmètres de moins d'un hectare à quelques dizaines d'hectare. Elle peut être individuelle ou pratiquée par de groupements, elle couvre environ 6000 ha (Rapport national d'investissement, 2008) disséminés à travers tout le territoire national.

Les aménagements de bas-fond couvrent environ 6000 ha (Rapport national d'investissement, 2008). Il s'agit d'aménagements à maîtrise partielle de l'eau pour des spéculations diverses. Les exploitations y sont petites, moins d'un hectare en général. La mise en valeur des bas-fonds se fait par des exploitations familiales ou des coopératives. En saison d'hivernage on pratique généralement le riz pluvial, le sorgho ou le maïs et en saison sèche le maraichage.

1.2 Définition des termes

1.2.1 Concept du suivi-évaluation

Le suivi-évaluation peut être défini comme « un ensemble de procédures de collecte, de traitement et d'analyse de l'information, et d'établissement des rapports, auxquelles s'ajoutent l'ensemble des conditions et des compétences nécessaires pour que les résultats contribuent valablement au processus de prise de décision, de réflexion critique et de capitalisation ». La notion de suivi-évaluation traduit un système intégré faisant jouer la complémentarité de l'information périodique générale par le suivi et l'évaluation dans le cadre du pilotage, de la gestion, du contrôle et de la coordination des actions ou projets de développement. Le suivi-évaluation joue le rôle de courroie de transmission d'informations entre les différents acteurs de développement, qui permet de prendre des décisions. L'utilisation des termes « suivi et évaluation » est souvent comprise comme s'agissant d'une seule et même chose, le suivi et l'évaluation sont en fait deux séries bien distinctes d'activités organisationnelles, intimement liées mais non identiques (Gustav, 2005).

1.2.2 Suivi

Le suivi est la collecte et l'analyse systématique des informations au fur et à mesure de la progression d'un projet, le but étant d'améliorer la rentabilité et l'efficacité d'un projet ou d'une organisation. Le suivi est élaboré sur la base d'indicateurs qui sont pour la majorité définis au départ de l'action (phase de planification du travail), il aide à garder le travail sur la

bonne voie, et permet de faire savoir à la direction si les choses se passent bien ou mal (Gustav, 2005).

1.2.3 Evaluation

L'évaluation est un exercice ponctuel ou périodique en rapport avec les ressources humaines, matérielles et financières :

-des actions ou activités en cours ou en fin de réalisation ;

-des changements produits par l'action/l'activité dans le temps et dans l'espace par rapport à une situation de référence au démarrage de celle-ci (effets, impacts). L'évaluation est une attitude critique et dynamique d'analyse, elle est par conséquent une opération qui peut se dérouler avant, pendant ou après l'exécution d'une action ou d'un projet de développement. Elle établit les liens de causalités entre les activités, les moyens prévus et les résultats attendus ou obtenus.

L'évaluation cherche à expliquer pourquoi les résultats sont produits ou non, par suite des activités du projet et autres intrants (Gustav, 2005).

II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DU TRAVAIL

2.1 Objectifs du travail

L'objectif global de ce travail est d'identifier les causes de la défaillance dans la gestion de l'eau agricole. Les objectifs spécifiques suivants sont définis :

- Examiner la composition et le fonctionnement des services en charge de la gestion de l'eau agricole, d'un point de vue organisationnel, institutionnel et de suivi en comparaison avec les secteurs du transport en commun, de l'éducation et de l'environnement.
- Situer les responsabilités défaillantes en confrontant les activités conduites par les services en charge de gestion de l'eau agricole aux autres secteurs étudiés et donner les raisons explicatives de la défaillance.
- Identifier auprès des secteurs étudiés, les leçons à tirer pour une gestion durable de l'eau agricole.

2.2 Hypothèses de travail

- 1- le suivi-évaluation/maintenance des infrastructures des systèmes irrigués n'est pas systématiquement fait.
- 2- le manque de pratique du suivi-évaluation des systèmes irrigués est lié à l'insuffisance des moyens d'incitation, le niveau de qualification des agents et sa prise en compte dans les textes.
- 3- les autres secteurs appliquent des pratiques plus incitatives pour assurer un meilleur suivi des infrastructures et l'évaluation des performances, qui peuvent être capitalisées au niveau de l'irrigation.

2.3 Résultats attendus

- le fonctionnement des services en charge du suivi-évaluation/maintenance, à travers leurs ressemblances et leurs disparités est appréhendé ;
- un travail de synthèse qui permettra de cerner les causes et les responsabilités à la base de l'apparente situation stagnante dans la gestion de l'eau agricole est réalisé ;
- un inventaire des avantages réalisables, les actions et les mesures à mettre en œuvre pour l'obtention d'une gestion efficace et durable de l'eau agricole est élaboré.

III. MATERIELS ET METHODES

3.1 Matériels

3.1.1 Instruments de collecte des données

Principalement deux questionnaires (annexe III et annexe IV) ont été utilisés :

- un questionnaire, dont les réponses nous ont fourni les informations sur l'organisation et l'appréciation des services et des agents techniques en charge du suivi-évaluation, adressé aux responsables administratifs.
- un questionnaire adressé aux agents techniques, dont les réponses nous ont fourni les informations sur la perception, l'implication et les voies d'amélioration du suivi-évaluation en tant que partie intégrante de la gestion de l'eau et des infrastructures.

3.1.2 Instruments de traitement des données

Le logiciel Excel a été utilisé pour le dépouillement des réponses, la méthode manuelle et le logiciel Tanagra pour le traitement des réponses.

3.2 Méthode

Le cheminement suivi pour aboutir aux résultats a suivi l'itinéraire comportant les axes suivants :

- une recherche documentaire
- la collecte des données
- le traitement et analyse des données

3.2.1 Recherche documentaire

Elle consiste en la consultation des ouvrages, des articles, des rapports d'activités qui traitent de la gestion de l'eau sur les périmètres irrigués. Nos principales consultations étaient auprès de la bibliothèque du MAHRH et de ses directions dont : la DGRE, la DADI le secrétariat permanent du PAGIRE et les services déconcentrés de MAHRH.

En plus, nos consultations se sont élargies à la bibliothèque du 2ie et de l'internet.

L'administration des questionnaires auprès des informateurs clés des services en charge de la gestion de l'eau, des transports, de l'éducation et de l'environnement nous a permis de collecter les informations qui nous ont aidées à comprendre la problématique liée à la gestion de l'eau et des infrastructures.

3.2.2 Collecte des données

La collecte des données s'est articulée autour de 4 axes principaux : l'élaboration du plan d'échantillonnage, l'établissement, l'administration et le contrôle du questionnaire.

3.2.2.1 Le plan d'échantillonnage

La construction du plan d'échantillonnage s'est focalisée sur la détermination de la population, l'unité d'échantillonnage, la méthode de l'échantillonnage et la sélection de l'échantillon.

a) Détermination de la population

Le choix de la population cible est motivée dans l'optique d'atteindre les personnes physiques pleinement concernées par le suivi-évaluation. Pour cela, l'étude a été conduite auprès des personnes occupant les postes de responsabilités et ceux intervenant dans la conduite technique du suivi-évaluation.

b) Méthode d'échantillonnage

Nous avons opté pour la méthode probabiliste, un choix aléatoire des informateurs clés s'est fait sur la base des renseignements préalablement obtenus.

c) Sélection de l'échantillon

La taille de l'échantillon est déterminée par le nombre d'informateurs clés disponibles, la population mère étant les responsables administratifs et les agents techniques en charge du suivi-évaluation.

3.2.2.2 Etablissement du questionnaire

Dans le souci d'obtenir des réponses adéquates aux questions, les questionnaires ont été structurés de manière claire et concise, pour cela ils comportent des questions à réponse unique, ouvertes, à choix multiple et avec classement, structurées en thèmes et présentées

sous forme de questions les moins engageantes aux questions les plus personnelles et du général au particulier.

3.2.2.3 Administration du questionnaire

Le face à face administré à été utilisé, car il permet non seulement de toucher directement le cœur de la population ciblée, mais aussi a l'avantage de recueillir les réactions et commentaires faites par les questionnés.

3.2.2.4 Contrôle du questionnaire

Le questionnaire a été testé sur un échantillon de 10 personnes afin de vérifier la clarté des questions, la facilité à répondre et la fluidité du questionnaire et corriger les imperfections.

3.2.3 Traitement et Analyse des Données

3.2.3.1 Validation des réponses

Pour s'assurer de la qualité des réponses, des questions de contrôle (qui se recourent) ont été insérées permettant de vérifier la fiabilité ou la cohérence des réponses sondées. Aussi, chaque question a été numérotée et chacune des réponses correspondantes codifiée.

3.2.3.2 Traitement des données

Les réponses ont été regroupées en thèmes en fonction de leurs pertinences à l'étude. Pour ce qui concerne l'étude des données statistiques, ce sont la méthode manuelle et l'analyse des correspondances multiples du logiciel TANAGRA qui ont été utilisées. L'analyse des correspondances a l'avantage de mettre en évidence des types d'individus ayant des profils semblables quant aux attributs choisis pour les décrire. La proximité entre modalités de variables différentes correspond aux points moyens des individus qui les ont choisies et sont proches parce qu'elles concernent globalement les mêmes individus ou des individus semblables.

3.3 Sites et services visités

Afin de répondre aux hypothèses formulées, il a été question de rechercher les renseignements et informations auprès des différents services en charge de gestion (agriculture, transport, éducation, environnement), de leurs démembrements (service technique, maintenance, suivi etc.) et sur les sites (périmètre irrigués). L'approche adoptée étant de considérer dans chaque secteur autre que l'agriculture le caractère privé et public.

Le Tableau1 présente les sites et les services contactés dans le secteur en charge de la gestion de l'eau agricole. Les sites visités sont ensuite localisés sur la figure 2. Le tableau 2 présente les services contactés dans les autres secteurs étudiés.

Tableau 1 : Sites et services contactés dans le secteur en charge de la gestion de l'eau agricole

Nom du site visité	Commune	Services contactés
Périmètre irrigué de Boussouma	Koubri	La DPAHRH de Kadiogo,
Périmètre maraîcher de Saaba	Saaba	La DRAHRH du centre,
Site de petite irrigation villageoise de Koala	Saaba	La DEP, la DGRE, la DADI.
Site de petite irrigation de Gonsé	Saaba	Le secrétariat permanent du PAGIRE.

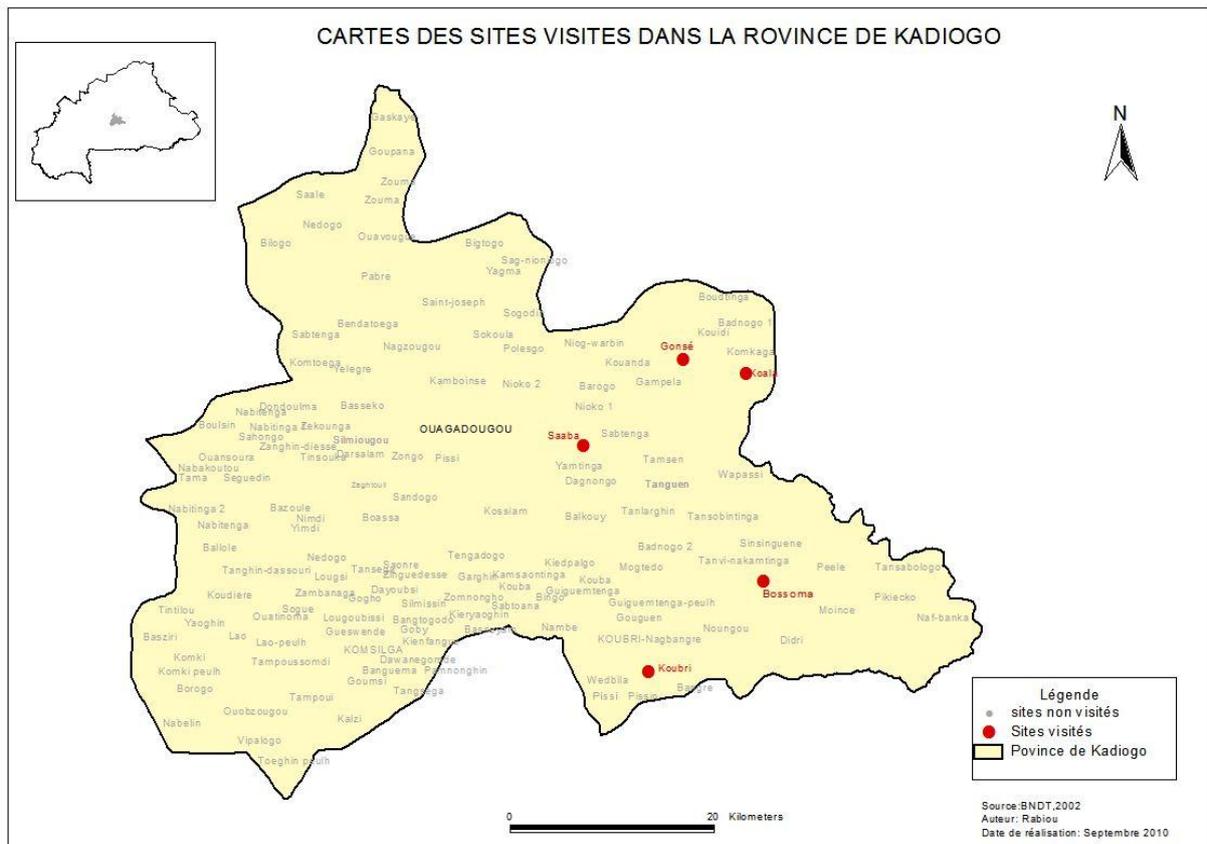


Figure 2 : Carte des sites visités dans la province de Kadiogo

Tableau 2: Services contactés dans le secteur du transport, éducation et environnement.

Secteur	Service visité	Description	Localisation
Transport	SOTRACO	Société publique de transport en commun	OUAGADOUGOU
	SKV	Société privée de transport en commun	
Education	2ie	Etablissement privé offrant des formations supérieures en ingénierie	
	ISIG	Etablissement privé offrant des formations supérieures en sciences managériales	
	IAEM	Etablissement privé offrant des formations supérieures en management	
Environnement	ONEA	Etablissement publique d'adduction d'eau potable et de l'assainissement	

3.4 Difficultés rencontrées

La conduite de cette étude s'est réalisée avec des difficultés liées à la saison des pluies limitant ainsi les déplacements et exacerbant le mauvais état des routes donnant accès aux zones d'enquêtes. Le manque d'accès aux informations dans le secteur de la santé publique sous le prétexte du secret professionnel et de la compétitivité à la conquête du client. Le manque de disponibilité des questionnés, qui par manque de temps fixent plusieurs rendez-vous qu'ils n'arrivent pas à honorer ou se voient demandés des informations supposées confidentielles, de ce fait soupçonnent une forme d'espionnage.

Le manque de maîtrise de l'information du fait que les chefs des zones sont nouvellement affectés aux postes de Koubri et celui de Saaba.

IV. RESULTATS

Les résultats de cette étude proviennent du dépouillement des questionnaires et les informations recueillies auprès des différents services et sites visités (auprès des irrigants). Les résultats globaux sont présentés en annexe I et II.

4.1 Organisation du suivi-évaluation

Les informations portant sur l'organisation du suivi-évaluation sont obtenues à partir des différents secteurs en charge de gestion lors des enquêtes auprès des personnes questionnées.

4.2.1 Services en charge de la gestion de l'eau agricole

Le suivi-évaluation est assuré suivant les services déconcentrés de l'Etat, au plus bas niveau la collecte de l'information est faite par les unités d'animation technique(UAT) qui sont en contact direct avec les irrigants et ont la charge de rassembler les données et d'orienter les irrigants par des conseils et des formations.

Dirigé par un chef UAT, l'unité d'animation technique couvre 5 à 8 villages. Un rapport mensuel sur l'évolution des cultures (stade de développement des plantes, signalisation d'attaques, nombres d'exploitants) est établi par le chef UAT et transmis au chef de zone lors de la tenue de la rencontre mensuelle.

Au niveau communal, la zone d'appui technique (ZAT) regroupe l'ensemble des UAT, est dirigée par un chef ZAT (chef de zone), ce dernier coordonne, supervise les travaux des UAT et fait des recommandations à la hiérarchie.

Au niveau provincial, la direction provinciale de l'agriculture centralise et coordonne les travaux des ZAT.

Au niveau régional c'est la direction régionale du MAHRH qui est chargé de centraliser les informations obtenues des différentes provinces. La DADI apprécie les informations transmises par les directions régionales. Cette dernière envoie de temps à autres un canevas des informations recherchées, qui remonte en subissant une série de synthèse en passant par la commune, la province, la région et enfin rejoint la DADI.

4.2.2 Services en charge de la gestion du transport

L'information de base (recettes, consommation du carburant, nombre de passagers, nombre et nature de pannes) est collectée journalièrement par les agents de guichet, les agents d'entretien, les mécaniciens, les convoyeurs et les chefs de gare et est transmise par le biais des différents services à la direction technique qui s'en charge de leur compilation et leur stockage dans un tableau de bord. La synthèse de ces informations est transmise à la direction générale suivant une fréquence mensuelle de rencontre des différents services avec la direction générale. Cette dernière examine les recommandations et propositions pour l'établissement d'un plan d'action visant à corriger les anomalies observées afin d'assurer le bon fonctionnement du système pour atteindre les objectifs visés. Il existe au sein de ces services un service de maintenance qui a la charge de l'entretien des bus.

L'objectif principal est de tirer le maximum de profit en assurant le bon fonctionnement des bus et la satisfaction des clients à travers la ponctualité et le confort.

4.2.3 Services en charge de la gestion de l'éducation

L'information pour le suivi de la formation est obtenue à travers le dépouillement des fiches d'appréciation pédagogiques remplies par les étudiants et enseignants, à la fin de chaque matière enseignée et des rapports semestriels ou annuels sur l'exécution des tâches assignées aux agents par le biais de fiches de poste. Ces informations sont transmises à la même fréquence à la direction générale pour servir d'outil de prise de décision, des consignes sont aussitôt données comme « feedback ». La maintenance concerne les principales infrastructures que sont les salles de cours et le matériel bureautique. Les structures en charge de l'éducation sont généralement dotées d'un service chargé de la maintenance qui s'occupe de l'entretien des infrastructures ou signent des contrats de maintenance avec les entreprises spécialisées ; aussi, l'expertise de la formation interne est sollicitée en premier recours avant tout appel aux expertises extérieures.

L'adhésion progressive à la démarche qualité permet une intégration du suivi-évaluation dans leurs pratiques.

4.2.4 Services en charge de la gestion de l'environnement

Le service en charge de l'environnement visité (ici l'ONEA) est un établissement public à caractère administratif. La principale activité consiste à offrir un service pour le bien être

social des populations par la fourniture d'eau potable. L'information de base (consommation d'eau, niveau d'eau des forages/barrages, usure du réseau, recette) est collectée à travers les différents centres suivant une fréquence journalière. Chaque centre est composé d'agents releveurs, plombier, agents de guichet etc. l'information est traitée pour faire sortir les indicateurs (quantité d'eau brute consommée, les débits, les recettes etc.) et sont ensuite envoyés mensuellement aux directions régionales. La maintenance concerne principalement le réseau de distribution d'eau et l'usine de traitement.

Les réunions mensuelles entre les directeurs régionaux permettent de faire le point quant à l'avancement vers les objectifs préalablement fixés.

4.3 Similitudes entre le secteur en charge de la gestion de l'eau agricole et

Les autres secteurs étudiés

4.3.1 Similitude politique et économique

Tous les secteurs en charge de gestion gèrent une activité génératrice de revenu ou conduisant au bien être social, au moyen de groupe de personnes conduisant les différentes activités par l'utilisation des moyens physiques ou théoriques, et sont encouragés par la politique de l'Etat pour l'atteinte de ses objectifs pour le développement. À titre d'exemple le 2^{ie} forme des ingénieurs, l'ISIG forme des cadres en gestion, qui en contrepartie reçoivent les frais de formations auprès des étudiants. La SOTRACO assure le transport urbain des personnes et l'ONEA fourni l'eau potable aux populations.

4.3.2 Similitude organisationnelle

Chaque secteur est doté d'un organigramme hiérarchisé avec les attributions de chaque unité ou service, l'exercice de fonction étant régit par l'obtention d'agreement auprès de l'Etat ou l'Etat lui-même est l'organe d'exécution. Les services sont constitués des agents techniques et des cadres supérieurs œuvrant dans le respect du cahier des charges pour l'exécution de la politique de gestion en cours, en procédant à la transmission des rapports périodiques ou des données régulières(journalières, trimestrielles ou annuelles) à la hiérarchie.

4.3.3 Similitude dans la conduite du suivi

La collecte des informations se fait par les agents techniques et est transmise au niveau supérieur pour servir d'outils de prise de décision par l'utilisation des indicateurs obtenus

après traitement des données. Le recueil de l'information se fait par le biais de fiches préétablies et mises à la disposition des agents techniques.

4.4 Différences entre le secteur en charge de la gestion de l'eau agricole et les autres secteurs étudiés

4.4.1 Différence politique et économique

les principaux investissements dans le secteur agricole proviennent essentiellement de L'Etat et ses partenaires au développement en vue de la mise en œuvre de sa politique dont l'objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer le revenu et les conditions de vie des populations rurales, améliorer la balance commerciale, protéger et restaurer l'environnement, et limiter la migration vers les régions côtières et l'exode rural.

Ainsi, les investissements sont faits dans le développement de l'irrigation suivant la planification, l'identification des projets, la mobilisation des ressources financières, la conception et la réalisation des aménagements.

A la différence, les instituts comme le 2ie, l'ISIG, la société SKV, tous les investissements sont privés, et ne bénéficient d'aucune assistance auprès de l'Etat et ont des politiques orientées vers la maximisation du profit.

4.4.2 Différence organisationnelle

Alors que les services en charge de la gestion de l'eau agricole suivent un vaste organigramme basé sur les services déconcentrés de l'Etat, ceux des autres secteurs se limitent en général à un local composé d'unités essentielles à la gestion, c'est qui a un avantage de gain de l'information à temps puisque tout se traite dans un ensemble restreint. L'existence d'une base de données servant à la conservation des données et les rencontres fréquentes entre les différents services et la direction permettent de faire le point quant à l'état d'avancement vers les objectifs visés et d'établir un plan d'action pour surmonter toute entrave, dans un délai court.

Une telle concertation est inexistante au service en charge de la gestion de l'eau agricole qui ne se limite qu'à la transmission des rapports mensuels, qui dans la plupart des cas traînent avant d'arriver à destination et n'ont généralement pas d'action ou d'information en retour.

4.4.3 Différence dans la conduite du suivi

Dans les services en charge de gestion comme L'ONEA, le suivi-évaluation / maintenance est inclus dans les textes, mandatant les services à la collecte, la transmission et l'analyse des données, il existe un manuel de suivi-évaluation basé sur l'établissement des indicateurs et conçu à l'attention des acteurs impliqués dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information produite par le système du suivi-évaluation.

L'adhésion à la démarche qualité (cas du 2ie et ONEA) met en pratique l'établissement des indicateurs (taux de couverture en eau, taux d'exécution du programme, la qualité de la formation etc.), c'est qui permet de vérifier l'atteinte des objectifs et la performance à l'échelle trimestrielle, semestrielle et annuelle pour le cas de l'ONEA et annuelle pour le cas du 2ie par exemple.

A l'ONEA chaque service a des objectifs à atteindre à la fin du trimestre, à cet effet il ya donc des comptes à rendre quant à l'atteinte ou non aux objectifs. Il en ressort donc une planification et un respect du délai prévu, un gain de dynamisme et une implication des agents voir beaucoup de suivi dans le travail avec cette nouvelle démarche. L'infraction à la réglementation est puni, par exemple les détournements d'argent, les absences non justifiées peuvent conduire jusqu'au licenciement.

On peut noter également au niveau du 2ie et de l'ISIG la présence des cadres d'un niveau élevé (ingénieurs, administrateur, techniciens supérieurs etc.) en charge de la collecte et du traitement des données pour l'établissement des indicateurs.

A la SOTRACO, il existe un tableau de bord dans lequel sont centralisées toutes les informations recueillies à base journalière, afin de servir à l'établissement d'un bilan mensuel. Des fiches sont quotidiennement renseignées par les conducteurs, les magasiniers et les agents de guichet (sur la consommation de carburant, l'usure, le nombre de passagers, les recettes etc.). Une équipe mobile surveille le respect de la réglementation par les conducteurs et est contactée en cas d'urgence (accident, pannes etc.), une fiche est attribuée à chaque employé permettant une évaluation par le supérieur hiérarchique chaque 2 ans.

Une concertation des différents acteurs est faite par exemple à l'IAEM en s'appuyant sur les résultats aux examens, l'avis des étudiants sur la qualité des cours, le taux d'exécution du programme, l'avis des enseignants, des consignes sont ensuite données aux agents, à la SKV les indicateurs sont élaborés sur la base de la maximisation du profit(nombre de passager,

recette, dépenses etc.) qui sont comparés aux résultats antérieurs. Des pratiques sont importées d'autres sociétés œuvrant dans le même domaine en vue d'accroître les performances. (Les innovations tels que la climatisation des bus, la bonification, la ponctualité).

Quant à la maintenance, on peut noter par exemple l'existence d'un service dévolue à la maintenance à la SOTRACO et à l'ONEA doté d'un stock de pièces de rechange prépayées destinées aux rechanges rapides en cas de nécessité. L'utilisation des logiciels de maintenance assistée par ordinateur comme Optimaint pour l'optimisation des interventions au titre de la maintenance préventive, curative et conditionnelle est d'actualité à l'ONEA. Ce logiciel génère automatiquement les bons de travaux en fonction des caractéristiques du fournisseur ou de la planification calendaire préalablement établit et prend en charge la gestion des stocks, les achats etc. Les agents sont incités par l'octroi du « treizième mois » de salaire ou prime de gratification versée à la fin de l'année et des primes de bilan octroyées en fonction de la positivité du bilan obtenu. Au niveau de la SOTRACO des primes sont octroyées aux meilleurs conducteurs et aux meilleurs vendeurs sur la base d'assiduité, le respect de la réglementation. Par exemple le conducteur qui ne commet pas d'accident bénéficie de la somme de 5000 FCFA à la fin du trimestre.

Pour le cas des instituts de formation comme l'ISIG, et l'IAEM la maintenance des infrastructures (salles de cours) est assurée par une société spécialisée par une prestation de service, mais en ce qui concerne la bureautique (ordinateurs, photocopieurs) celle-ci est assurée par les étudiants formés dans la spécialité.

Au niveau des services en charge de la gestion de l'eau agricole, les renseignements sur les aspects agronomiques sont plus sollicités que ceux de l'eau et des infrastructures, car par exemples les canevas ne sont qu'occasionnellement adressés et comportent seulement les informations sur le nombre d'exploitant, les superficies emblavées, le stade de développement de la plante, signalisation d'attaque etc. On peut noter également l'absence de canevas approprié car chaque agent technique élabore son rapport à la base de sa propre expérience. La collecte des données se fait avec beaucoup d'entraves puisque les moyens de mesure font défaut.

A titre d'exemples pour mesurer les superficies emblavées, les agents techniques ne sont pas dotés de mètre ruban, ni d'appareils de mesures ou d'estimation du volume d'eau de la retenue etc. et la couverture des sites (5 à 8 villages) revient à leur propres frais c'est qui

entrave l'accès aux sites lointains et ceux dont les pistes sont impraticables notamment en saison des pluies.

On peut noter aussi l'absence de textes mandatant l'Etat à la gestion de l'eau et des infrastructures. La gestion de l'eau et la maintenance des infrastructures se trouve donc reléguée aux irrigants d'une manière individuelle et isolée ou associés en comités ou associations formelles ou informelles. Par exemple à Saaba, sur l'ensemble des 5 sites (Saaba, Koala, Gonsé, Tasssobentenga et Moutoula), seul celui de Koala dispose d'un groupement qui gère les redevances eau, les tours d'eau et les petites réparations ; et dans la région en général seul le département de Pabré dispose d'un CLE opérationnel.

Les travaux entrepris se limitent aux colmatages des canaux et renforcements des digues lorsque le problème se pose. La seule source de financement est la collecte de la redevance-eau qui est basse (entre 1500 et 5000f/campagne), c'est qui ne permet pas d'entreprendre de réparations ou des dépenses de grandes envergures, c'est le cas du barrage de Saaba qui demeure abimé depuis les événements du 1^{er} septembre 2009 ayant provoqués l'effondrement de sa digue et du ravinement de celle d'Arzoum Baougo (Boussouma).

Tableau 3: Récapitulatif des similitudes et différences entre le secteur de l'eau agricole et les autres secteurs étudiés

Secteur	Politique et économie	organisation	Nature des données collectées	Conduite du suivi-évaluation	Investissement	Moyens de collecte, fréquence et traitement des données
Eau agricole	Production des produits agricoles pour la consommation et la vente. Encouragé par la politique de l'Etat à l'atteinte aux objectifs de développement. Non prise en compte du suivi-évaluation dans les textes de gestion.	Vaste organigramme passant par les services déconcentrés du MAHRH.	Etat phénologique des plantes, signalisation d'attaques, surface emblavée, nombre d'irriguant.	Données collectées des techniciens et transmises à la hiérarchie subissant des synthèses. Pas de retour d'information /prise de décision par rapport aux données transmises. Souplesse d'application des sanctions. Pas d'encouragement aux agents.	Provenant de l'Etat ou de ses partenaires au développement.	Utilisation d'un canevas sur les données occasionnellement collectées en cas d'obtention d'aide. Transmission des rapports mensuels qui remonte en subissant de pertes d'information.
Transport En commun	Transport des passagers moyennant les frais de transport. Encouragé par la politique de l'Etat en matière de transport. Prise en compte du suivi-évaluation dans les textes de gestion.	Organigramme se limitant aux services essentiels à la gestion, situés dans un même local.	Consommation au km, recettes, nombre de passagers, nombre de pannes, signalisation d'usures.	Collecte des données par des cadres de haut niveau et transmises à la hiérarchie. Concertation mensuelle des différents services par la direction générale. Retour d'information /prise de décision par des directives et consignes. Application des sanctions avec rigueur. Encouragement octroyés aux agents.	provenant du promoteur ou de l'Etat.	Utilisation de Fiches préétablies. Collection de données à base journalière. Stockage des informations dans un tableau de bord. Utilisation de moyens informatique pour le traitement des données. Traitement des données à base mensuel.
Education	Offre de formation moyennant les frais de formation. Encouragé par la politique de l'Etat au développement.	Idem pour le secteur du transport.	Appréciation de la méthode de dispensation du cours, Compréhension du cours, et l'exécution du programme.	Idem pour le secteur précédant. Etablissement des indicateurs, favorisé par l'adhésion à la démarche qualité.	Provenant du promoteur.	Utilisation de fiches d'appréciation pédagogique à la fin de chaque matière enseignée. Utilisation de moyens informatique pour le traitement des données.
Environnement	Adduction d'eau potable à la population moyennant les frais de facturation Encouragé par la politique de l'Etat au développement.	Organigramme passant par les services régionaux et centraux.	Niveau des barrages, couverture en eau, qualité de l'eau, consommation.	Idem pour le secteur de l'éducation. Comptes à rendre par les services en cas de non atteinte aux objectifs.	Provenant de l'Etat.	Utilisation de fiches préétablies pour la collecte des données journalières. Utilisation de moyens informatisés pour le traitement des données. Vérification de l'atteinte aux objectifs par traitement trimestriel, semestriel et annuel. des données.

4.5 Cadre Institutionnel de la gestion de l'eau au Burkina Faso

Le Burkina Faso a entamé depuis les années 90, un processus de réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau qui constitue le point de départ d'un nouveau cadre, consacré désormais à la gestion intégrée des ressources en eau et rompt avec la vision sectorielle de la gestion de l'eau.

Avant 2002, le secteur de l'eau relevait du ministère de l'environnement et de l'eau, à partir de juillet 2002 il a été rattaché au MAHRH.

Les étapes essentielles de cette réforme sont les suivantes :

En juillet 1998, l'adoption du document de 'politique et stratégie en matière d'eau'.

Ce document présente la politique nationale de l'eau, décrit le contexte et la ressource en eau au Burkina Faso et évalue la politique de l'eau passée.

L'objectif général de cette politique est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau afin que l'eau ne devienne pas un facteur limitant du développement socio-économique. Il s'agit plus précisément de viser une satisfaction durable des besoins en eau en respectant les écosystèmes, une meilleure protection contre les actions agressives de l'eau (érosion, inondation, pollution) et d'alléger les charges de l'Etat par une plus grande prise en charge des coûts par les bénéficiaires des investissements. Il s'agit aussi de prévenir les conflits avec les pays voisins.

En février 2001, adoption par le parlement de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau.

Il ressort de cette loi que l'eau est une ressource précieuse, sa gestion durable constitue un impératif national. La gestion de l'eau a donc pour but, dans le respect de l'environnement et des priorités définies par la loi, d'assurer l'alimentation en eau potable de la population, de satisfaire ou de concilier les exigences de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, de l'extraction des substances minérales, de l'industrie, de la production de l'énergie, du transport, du tourisme, des loisirs ainsi que de toutes autres activités humaines.

En mars 2003, adoption par le gouvernement du plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE).

L'objectif global du PAGIRE est de contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies

par le gouvernement Burkinabè et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau.

Le cadre institutionnel de la gestion de l'eau se développe à quatre niveaux géographiques :

- Niveau national
- Niveau du bassin hydrographique
- Niveau régional /provincial
- Niveau local

On note quatre catégories d'acteurs intervenant dans cette gestion :

- L'administration publique (centrale et déconcentrée)
- Les collectivités locales
- Les organismes de bassin
- Les autres acteurs (usagers, secteur privé, ONG etc.).

4.5.1 Structures de gestion des bassins

Les structures de gestion des bassins comprennent :

- **Un comité de gestion de bassin**

Il est l'organe paritaire de concertation et de décision en matière de gestion de l'eau dans le bassin. Il a pour mission d'examiner et d'approuver les projets de schéma directeur et de schéma d'aménagement et de gestion des eaux ainsi que les programmes pluriannuels d'intervention.

Examiner et approuver les propositions de taux des contributions financières de prélèvement et de pollution. Le comité de gestion de bassin est l'organe de consultation en cas de différend entre les acteurs de l'eau du bassin et sur l'opportunité de tous travaux et aménagement envisagé dans le bassin.

- **L'agence du bassin**

Elle est l'organe exécutif du bassin en matière de gestion de l'eau. L'agence du bassin a une mission générale d'intervention technique et économique, de suivi des ressources en eau et des milieux qui en dépendent, des usagers de l'eau et leur impact.

➤ **Les comités locaux de l'eau**

Le comité local de l'eau est l'instance locale de concertation, d'échange, d'animation et promotion associant tous les acteurs concernés au niveau local pour la gestion des ressources en eau. Le comité local de l'eau est chargé de :

-rechercher l'adhésion permanente des acteurs de l'eau (administration, usagers, collectivité territoriale autorités coutumières, organisation de la société civile) à la gestion concertée des ressources en eau par la sensibilisation, l'information et la formation.

-initier et appuyer au niveau du sous bassin des actions de développement, de promotion , de protection et de restauration des ressources en eau en rapport avec les structures locales compétentes, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des ressources en eau.

- initier et mettre en œuvre, à travers des maitrises d'ouvrage public ou privé et conformément à la réglementation en vigueur, des solutions aux problématiques d'aménagement et de gestion de l'eau (concurrences et conflits d'utilisation des eaux, protection et conservation des eaux et des milieux qui en dépendent, développement et valorisation des ressources, etc.).

-arbitrer les conflits locaux liés à l'usage de l'eau dans son champ de compétence.

4.6 Cadre législatif et réglementaire de la gestion de l'eau au Burkina Faso

La gestion de l'eau au Burkina Faso adopte une approche qui met en avant et concrétise la responsabilité commune de l'Etat, des collectivités locales et des usagers dans la gestion des ressources en eau.

Aux termes de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau, les ressources en eau sont gérées par bassin hydrographique et les espaces de compétence de leurs structures de gestion prennent en compte les aspects scientifiques, techniques, administratifs et socioéconomiques.

Selon cette loi, « le bassin hydrographique est le cadre approprié de planification et de gestion de la ressource en eau. La coordination des actions publiques et la concertation s'y inscrivent afin de préparer et de mettre en œuvre, dans les conditions optimales de rationalité, les orientations et les décisions prises dans le domaine de l'eau. ».

4.6.1 Politiques et dispositions législatives régissant

l'utilisation de l'eau en agriculture

Le rapport final du séminaire national sur la politique de l'eau de 1976 présente, pour la première fois, une politique de développement de l'irrigation. Les objectifs qu'il assigne à l'hydraulique agricole est de contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer le revenu et les conditions de vie des populations rurales, améliorer la balance commerciale, protéger et restaurer l'environnement, et limiter la migration vers les régions côtières et l'exode rural.

En mai 1992, la Lettre de politique de développement agricole (LPDA) a fondamentalement modifié les orientations stratégiques du secteur agricole et de l'hydraulique agricole, considérée comme un sous-secteur d'appui à la production agricole. Elle vise au désengagement de l'État, à l'intensification de la production et à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. En août 1993, a été publiée une note sur la politique d'hydraulique agricole qui comprenait un diagnostic général de la situation actuelle, détaillé par type d'aménagement, les mesures et les orientations nouvelles imposées par ladite situation, et un programme d'investissements présenté par groupe d'aménagements similaires. Finalement, la politique nationale de l'eau adoptée par le gouvernement du Burkina Faso en juillet 1998 vise à contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne pas un facteur limitant du développement socio-économique.

La gestion des ressources hydriques fait aussi appel aux textes suivants :

- la loi N° 23-94 du 19 mai 1994 du code de la santé publique (article 12) évoque les normes de potabilité réglementaires et les règlements sanitaires auxquels toute distribution d'eau doit être soumise.
- la loi N° 014/96/ADP du 23 mai 1996 sur la réorganisation agraire et foncière (RAF) et son décret d'application N° 97-054/PRES/PM/MEF du 6 février 1997 fixent les compétences de l'État et les dispositions législatives de la gestion de la ressource en eau.
- la loi N° 005/97/ADP du 30 janvier 1997 du Code de l'environnement : les articles 48 et 50 réglementent les activités susceptibles de dégrader la qualité des eaux de surface ou souterraines et des sols.

- la loi N° 006/97/ADP du 31 janvier 1997 du Code forestier (titre 4) définit les mesures de protection des eaux.
- le décret N° 97-598/PRES/PM/MEE/AGRI porte sur l'adoption d'un cahier des charges pour la gestion des aménagements hydro-agricoles.
- la loi N° 023/97/II/AN du 22 octobre 1997 du code minier (article 70) exige une étude d'impact environnemental accompagnée d'un programme de préservation et de gestion de l'environnement avant d'entreprendre tout travail.
- la loi N° 040/98/AN du 3 août 1998 sur la décentralisation et les lois N° 041 et N° 042/98/AN du 6 août 1998 sur l'organisation du territoire burkinabé et des collectivités locales devront gérer les infrastructures hydrauliques.
- les arrêtés conjoints N° 98-032/MEE/MA/MEF/MATS et 98-033/MEE/MA/MEF/MATS portent sur la vallée du Sourou, la haute vallée du Mouhoun, et les aménagements hydro-agricoles de Bagré.
- la loi N° 002-2001/AN du 8 février 2001 d'orientation de la gestion de l'eau donne les nouvelles orientations de la politique nationale de l'eau visant une gestion intégrée des ressources.
- le décret N° 2002-317/PRES/PM/MAHRH du 17 juillet 2002 organise le ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.

V. DISCUSSION ET ANALYSES

Relations entre les variables

Chaque variable est caractérisée par un ensemble de modalités qui décrit soit la manière, le degré, ou la qualité avec lesquels elle est conduite (ou appréciée) auprès de l'enquêté(e). Quelques variables pertinentes et leurs modalités se résument dans le tableau suivant :

Tableau 4: Caractérisation des variables en modalités

Variables	Degré de sanction	Rémunération	Encouragement	Niveau de qualification	Suivi des infrastructures
Modalités	licenciement, avertissement, néant	satisfaisante, non satisfaisante	existant, non existant	bas, moyen, élevé	faible, moyen, fort

La figure 3 montre deux classes dont l'une nommée "pratique du suivi-évaluation" qui regorge les modalités des variables Degré de sanction, Rémunération, et Niveau de qualification qui sont mieux expliquées par le premier axe (horizontal) chez les agents techniques. Ces modalités sont fortement corrélées avec un suivi-évaluation qui est fortement pratiqué. C'est qui explique une représentation des individus de rémunération satisfaisante, d'un niveau de qualification élevé avec une application de sanctions pouvant conduire au licenciement. Le lien positif (rapprochement) qu'entretient la modalité "Fort" avec "Elevé", "Licenciement", "Satisfaisant" et "Existant" explique que la pratique du suivi-évaluation est liée à l'application des mesures de sanction, une bonne rémunération, un niveau de qualification élevé et un octroi des moyens d'encouragement. C'est qui explique aussi une ressemblance des individus dans la combinaison des choix des réponses.

La seconde classe nommée "Non pratique du suivi-évaluation" montre une faible application du suivi-évaluation fortement corrélée avec un manque d'octroi de moyens d'encouragement, une rémunération non satisfaisante et des degrés de sanction se limitant aux avertissements.

La figure 4 fait apparaitre les affinités entre les variables chez les responsables administratifs. Les variables les mieux expliquées sont : "Ressources allouées au suivi-évaluation", "Application des lois et règlement", "Primes et Encouragement". La classe nommée "Conditions idéales pour la pratique du suivi-évaluation" dénote une prise en compte du suivi-évaluation dans les textes avec les ressources suffisamment allouées pour sa conduite et d'une qualification satisfaisante des agents alors que la classe "Conditions défavorables à la pratique du suivi-évaluation" dénote une insuffisance de ressources allouées au suivi-évaluation, une application des lois et règlements avec souplesse, un manque de moyen d'incitation. L'analyse des figures 3 et 4 montre que l'application du suivi-évaluation repose

fortement sur sa prise en compte dans les textes en plus des mesures d'incitations, le degré de sanction, la rémunération et le niveau de qualification. Donc en conclusion ces graphiques permettent une identification rapide des variables dont dépend fortement le suivi-évaluation sur lesquelles l'on peut agir pour avoir un effet simultané sur les individus semblables c'est qui a un avantage économique sur la méthode manuelle.

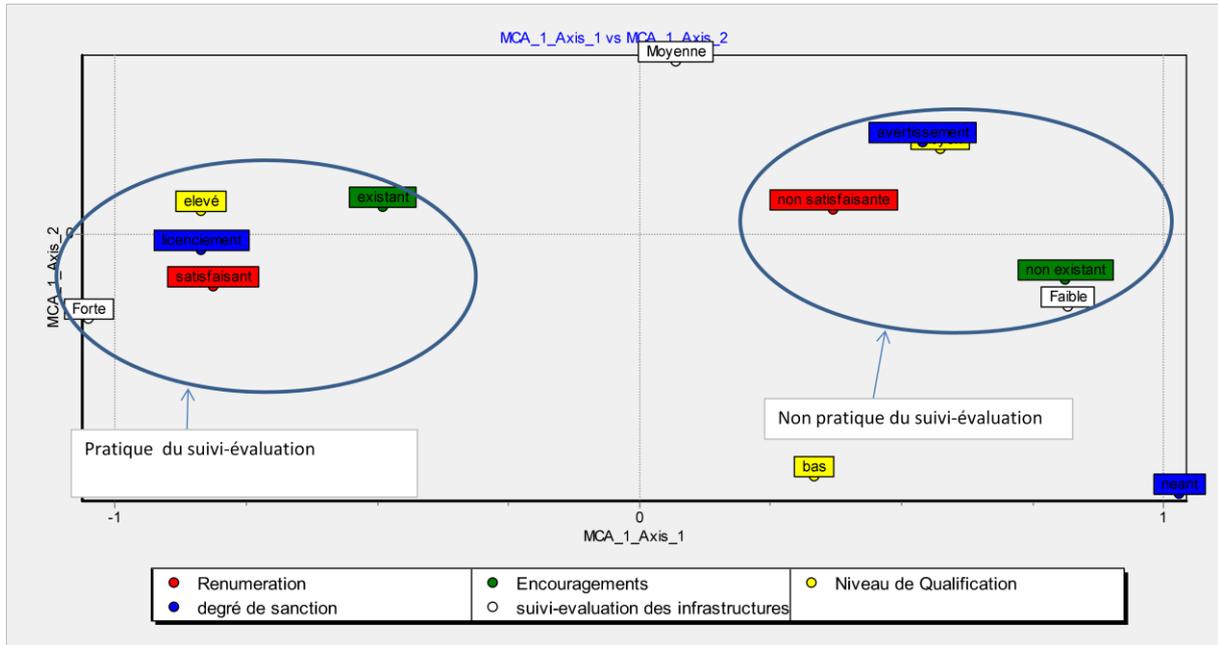


Figure 3 : Relations entre les variables chez les agents techniques

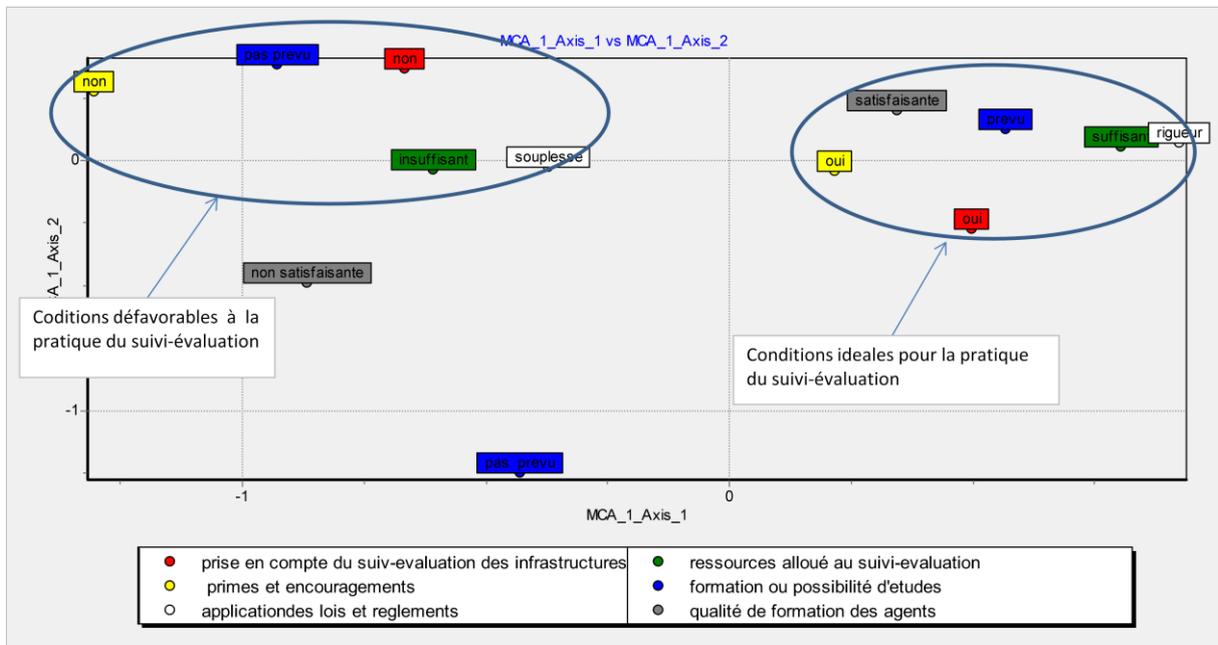


Figure 4 : Relations entre les variables chez les responsables administratifs.

Aspect Politique

L'aménagement des sites d'irrigation, les appuis reçus par les irrigants en matière d'intrants agricole et de l'encadrement en techniques et entretien de cultures témoignent de l'orientation de la politique de l'Etat vers l'autosuffisance alimentaire et le développement économique. Ainsi, l'enquête menée auprès de 7 irrigants en postes de responsabilités dans les comités d'irrigants des sites de Boussouma, Saaba, Koala et Gonsé, il ressort à 100% un manque d'encadrement sur l'entretien des infrastructures et la gestion de l'eau, et selon l'avis de ces derniers ne constatent pas la présence des agents d'encadrement sur le terrain.

Au niveau institutionnel, l'enquête auprès de 4 responsables administratifs du ministère en charge de l'eau révèle à 100% l'inexistence de textes mandant l'Etat à la gestion des périmètres irrigués se traduisant par un désengagement de ce dernier et un recentrage sur ses missions régaliennes avec la consécration de la tâche aux principales parties prenantes telles que les collectivités locales et les usagers. Mais ces derniers, par manque de sensibilisations et de compétence ne se sont pas appropriés la relève, c'est qui explique un vide quant aux responsabilités en charge de la gestion de l'eau et des infrastructures.

L'enquête auprès de 5 responsables administratifs des autres secteurs étudiés révèle une unanimité quant à l'existence d'une volonté politique qui se traduit par la prise en compte du suivi-évaluation dans les textes de gestion mandant ainsi les services à la collecte, l'archivage et le traitement des données.

Aspect organisationnel

L'appréhension du fonctionnement et la présentation de l'organigramme des secteurs comme l'ONEA et la SOTRACO révèlent une structuration en services spécialisés tels que le service financier, logistique et maintenance chargés de la collecte et du traitement des données afin d'établir les indicateurs. L'établissement des programmes d'activités en début d'année et la fixation des objectifs à atteindre ainsi que les rencontres périodiques (trimestrielle, semestrielle ou annuelle) en vue d'apprécier les performances constitueraient l'une des raisons du succès rencontré quant au suivi des infrastructures et l'évaluation des performances. Contrairement à la gestion de l'eau, où de telles initiatives manquent, l'enquête auprès des irrigants sur les sites de Boussouma, Koala, Gonsé et Saaba, montre une inexistence de structure dévolue à la gestion de l'eau et des infrastructures. Par exemple sur les 5 sites que compte la commune de Saaba, un seul Koala dispose d'un groupement (nommé Nongtaaba) qui se limite à la collecte de la redevance-eau et à la gestion des tours d'eau, le

reste se regroupe autour des comités d'irrigants ou comité des maraichers ou coopérative se limitant à la collecte de redevance et les démarches vers l'obtention de financement.

Cadre de gestion

Malgré l'existence des structures regroupant les irrigants, telles que les coopératives, les comités d'irrigants, les comités de maraichers et les groupements, la question de l'eau et des infrastructures n'est pas intégrée dans les habitudes. Ceci serait dû à l'inexistence de structure chargée de gestion de l'eau et des infrastructures. On peut remarquer que sur tous les 6 sites de la commune de Koubri (Koubri centre, Nabazana, Boussouma, Goughin, Wedbila et Tansableogo) et sur les 5 sites dont dispose la commune de Saaba, seul le site de Koala dispose d'un groupement. La nouvelle réforme dans le secteur de l'eau mandatant les CLE comme cadre de gestion au niveau local n'étant pas effective car à l'échelle de la province de Kadiogo, seule celle du département de Pabré est opérationnelle c'est qui pourrait être l'une des raisons des utilisations non structurées avec une inattention accordée à l'utilisation des ouvrages.

Bien que l'eau constitue le principal facteur limitant pour l'ensemble des irrigants questionnés, par exemple les pertes d'eau dues à la défaillance du réseau hydraulique contribuerait à une pénurie d'eau vers le mois d'Avril sur le site de Boussouma, et l'utilisation anarchique sur le site de Saaba et Gonsé. Sur le site de Koala c'est dû à l'ensablement du Barrage qui s'est soldé en une perte de près de 3 millions de francs CFA l'année dernière suite à une pénurie d'eau. La remarque est qu'aucune action n'est prise pour juguler cette situation, il manque une prise de conscience quant à l'intérêt de connaître les rendements et l'entretien des infrastructures, la seule préoccupation est l'accès à l'eau et à la terre. On remarque un manque de sensibilisation suscitant les irrigants à la mise en place d'une structure de gestion de l'eau et des infrastructures.

Aspect financier

Les résultats de l'enquête menée auprès de 7 agents techniques (agents UAT) de la zone de Koubri et de Saaba, tous sont d'avis que le suivi-évaluation n'est pas fait à cause d'un manque de moyen (financier et technique) octroyé pour ce volet. Il ya aussi une unanimité sur l'insatisfaction en terme de revenu (salaire) qui est très bas, en plus les frais de déplacement pour couvrir les zones (5 à 8 villages) pour un rayon allant de 8 à 25 km sont à la charges des agents techniques, l'avancement accumule plusieurs années de retard. Il semble donc un découragement des agents exacerbé par le manque de moyens d'encouragement surtout quand

on considère l'exemple de leurs homologues travaillant avec par exemple le projet riz pluvial dans les bas fond. Ces derniers sont enviés à cause des avantages tels que les formations, les pécules perçus et les indemnités de transport qu'ils reçoivent. Toutes ces raisons peuvent être à l'origine de la démotivation constatée, qui se solde par une restriction de l'encadrement offert proportionnellement aux avantages reçus. La question qui est sous entendue est pourquoi se décarcasser alors que le prix n'est pas perçu ?

La redevance eau étant la seule source de financement sur les périmètres irrigués, elle est généralement faible (variant de 1500 à 5000 FCFA par campagne et par parcelle) ne peut couvrir que les colmatages et les réparations mineurs.

Dans les structures privées comme le 2ie, la SKV et l'ISIG par exemple le suivi des infrastructures et l'évaluation des performances est conduit avec beaucoup d'investissements (paiement des agents, la bureautique, les fiche d'évaluations, les primes pour les agents, les appareils de mesures etc.). Sur 9 agents techniques des secteurs autres que celui de l'eau agricole, la satisfaction en terme d'avancement et de la disponibilité d'un équipement adéquat pour la conduite du suivi-évaluation est de 77,77%. 88,88% de ces agents attestent de bénéficier des encouragements ou des primes, c'est le cas par exemple de l'ONEA avec l'octroi des prime de gratification en fonction de la positivité du rendement et du « treizième mois » de salaire. A la SOTRACO ce sont les primes décernées aux meilleurs conducteurs, aux meilleurs vendeurs, par exemple un chauffeur ponctuel qui ne commet pas d'accident pendant 3 mois successifs bénéficie de la somme de 5000 FCFA à la fin du trimestre, au 2ie ce sont les nominations aux postes de responsabilités, les bénéficiaires des stages ou autres formations sont de 77,77%, à titre d'exemple l'ONEA qui dispose d'un centre de recyclage. Ces considérations contribueraient à la perception de la structure comme un bien commun que tout le personnel veille au bon fonctionnement.

Aspect technique

Selon les résultats de l'enquête menée auprès de 16 agents techniques, dont 7 du secteur de l'eau agricole et 9 des autres secteurs étudiés, il en résulte que 85,71% du secteur de l'eau agricole sont des techniciens. Dans les autres secteurs, 88,88% sont des ingénieurs ou des administrateurs en provenance d'une diversité d'écoles (universités, écoles supérieures) c'est qui dénote une disponibilité de cadres de haut niveau pour la collecte, le traitement et la transmission des données. On peut noter également l'utilisation des moyens informatisés pour le traitement, l'analyse, la conservation et la transmission des données. A titre d'exemple à

l'ONEA, un logiciel spécifiquement conçu pour l'optimisation de la maintenance (Optimaint) permet l'acquisition rapide et efficace de l'information sur la maintenance préventive, curative et conditionnelle ainsi que la gestion des achats et des pièces de rechange. L'existence d'un magasin équipé de pièces de rechanges permet de conduire la maintenance au plus vite (exemple du 2ie et de SKV), ou par prestation de service par une société spécialisée (exemple de l'ISIG). L'adhésion à la démarche qualité permet au 2ie et à l'ONEA par exemple d'établir les indicateurs de performance en vue de l'amélioration de leur propre fonctionnement et de leurs produits. C'est qui peut expliquer le caractère participatif et l'implication du personnel dans la conduite du suivi afin de pérenniser et de développer ces structures.

Aspect réglementaire

Les résultats de l'enquête auprès des mêmes personnes que la section précédente, indiquent que 71,42% des agents du secteur de l'eau agricole témoignent que les sanctions appliquées en cas d'infraction se limitent en général aux avertissements, 28,57% témoignent que les sanctions ne sont d'ailleurs pas infligées. Quant aux irrigants, par exemple le manquement au paiement de la redevance et l'absence au tour d'eau sur le site de Koala entraînent une privation de l'eau à la parcelle de la personne concernée. Pour les autres secteurs, 77,77% des agents témoignent de l'application des sanctions allant jusqu'au licenciement. on peut noter par exemple à la SOTRACO, l'existence d'un règlement intérieur, d'un manuel de procédure qui prévoit des sanctions en cas d'infraction par exemple les absences non justifiées, les détournements d'argent, le non accomplissement aux obligations sont passibles d'amendes, des coupures sur salaires, voir le licenciement. En plus, du fait de l'évaluation de chaque agent par son supérieur hiérarchique, et de l'existence d'une équipe mobile de contrôle, il s'est résulté à une assiduité et un gain de dynamisme des agents.

Aspect statutaire

Le statut pourrait être déterminant dans la conduite de gestion, par exemple le fait que l'ISIG, la SKV aient un caractère privé, des actions sont mises en œuvres pour atteindre les objectifs avec une volonté de toujours mieux faire pour défier la concurrence, c'est qui peut expliquer une rigueur dans l'application des sanctions, la disponibilité de moyens de collectes des données afin d'établir les indicateurs.

Conscients de la nécessité de connaître le bilan(par exemple cas de la SKV et SOTRACO) des périodes antérieurs pour apprécier le rendement et faire de nouveaux investissements afin

de maximiser le profit, et étant donné que l'activité conduite dépend directement du bon état des bus, donc pour éviter une situation de faillite, les activités consistant à la collecte des données (recettes, nombre de passagers, nombre de pannes rencontrées, la consommation au kilomètre) et leurs traitements préliminaires sont inscrites comme tâches routines aux agents.

Les performances des périmètres irrigués ne peuvent être évaluées du fait que les rendements des campagnes ne sont pas recensés à plus forte raison conservés. Quant aux producteurs ils ne sont pas initiés à la collecte et à la conservation des données ni le suivi des ouvrages, et de surcroît il paraît selon la perception de ces derniers que cela n'entrave en rien quant à l'accès à l'eau ou à la terre qui sont leur principales préoccupations, il n'existe donc pas une perception de bien personnel plutôt une perception de bien d'autrui.

Les conséquences de la non pratique du suivi sont énormes sur les périmètres irrigués (photo 1, 2,3).



Photo 1: Canaux en état de vétusté sur le périmètre maraîcher de Boussouma



Photo2: Canal d'évacuation d'eau endommagé sur le Barrage d'Arzoum Baougo(Boussouma)



Photo 3 : Conduit en terre en débordement Sur le périmètre maraîcher de Boussouma et Canal en terre ensablé sur le site de petite irrigation de Boussouma

VI. RECOMMANDATIONS-CAPITALISATIONS

Partant des observations et analyses résultants des similitudes et différences entre le secteur en charge de la gestion de l'eau agricole et les autres secteurs étudiés, nous formulons les recommandations suivantes :

Application des mesures d'encouragements par l'Etat

Les démotivations des agents techniques constatées dans la section 'Aspect financier' causées par le manque de moyen financier, technique ainsi que le manque d'intérêt perçu par les irrigants à l'évaluation des performances et le suivi des infrastructures peut être jugulée en s'inspirant d'exemples de la SOTRACO, l'ONEA, et le 2ie qui ont eu du succès aboutissant à une perception des structures comme bien commun que tout le personnel veille au bon fonctionnement par les mesures d'incitations diverses. La mise en œuvre sur les périmètres irrigués peut s'obtenir partant des pratiques qui semblent être acceptées notamment l'octroi des semences et les intrants agricoles par le projet FAO sur le Site de Gonsé et en motopompe par d'autres structures d'appui sur le site de Saaba sans aucun préalable, il peut être envisagé que l'obtention de ces avantages soit conditionnée par la présentation des données telles que la superficie emblavée, la quantité récoltée, la fréquence d'irrigation, les réfections. L'accès au crédit en début de campagne peut aussi être intéressant. Tout comme il peut être organisé des «journées de l'irriguant» à l'occasion desquelles des témoignages de satisfactions peuvent être adressés par le représentant du ministre au meilleurs irrigants ou à la meilleure «équipe spécialisée». Des nominations aux postes de chef de « quartier » peuvent aussi être motivantes. A titre indicatif, l'équivalent de 7,5 millions de francs CFA pour une quatre vingtaine de membres de la coopérative sur les 5 sites de Saaba (environs 50 ha) en intrants comme en semences a aboutit à une satisfaction de ces derniers, donc environ 150.000FCFA/ha. Les défis de mise en œuvre pouvant être l'octroi continuels des appuis, l'analphabétisme des producteurs quant au recensement des données et la méfiance pour la transmission des vrais chiffres par crainte de taxes ou autres obligations.

Application des mesures de sanctions par les irrigants et l'Etat.

La souplesse dans l'application des sanctions discutée dans la partie 'Aspect réglementaire' peut s'inspirer de l'exemple de la SOTRACO, dont l'application des sanctions en cas d'infraction peut aller jusqu'au licenciement de l'agent, par conséquent s'est résultée en une assiduité et un gain de dynamisme des agents. La mise en œuvre des mesures de sanction sur

les périmètres irrigués peut s'inspirer de l'exemple accepté et pratiqué sur le périmètre de Koala dont le manquement à la redevance et l'absence durant le tour d'eau entraîne une privation d'eau à la parcelle, c'est qui nécessite un consentement des irrigants à l'élaboration d'un règlement intérieur. Les avertissements et amendes, allant jusqu'au retrait des avantages évoqués dans la section 'application des mesures d'encouragements par l'Etat' peuvent être prévus par les irrigants. Les défis de mise en œuvre peuvent être des contestations, les fraudes et voir la corruption. Les contrôles inopinés sur les périmètres irrigués et les sièges des ZAT ainsi que les enquêtes sur l'accomplissement des tâches assignées aux agents peuvent être conduites par l'Etat.

Mise en place d'un cadre de gestion et une structuration organisationnelle

L'évaluation des performances et le suivi des infrastructures assurés dans les secteurs autres que celui de l'eau est le résultat d'une bonne structuration (cas de l'ONEA et la SOTRACO) discuté dans la partie 'Aspect organisationnel' et de l'attention particulière déployée pour la bonne marche de la structure (section 'Aspect statutaire') ainsi que la disponibilité des capacités humaines et techniques et de leur renforcement (section 'Aspect technique'). Il convient de répartir les tâches sur les périmètres irrigués où on peut distinguer les volets maintenance, finance, contrôle etc., au sein desquelles les agents accomplissent la routine consistant à la collecte, le traitement et l'archivage des données. Partant de l'exemple du site de Koala, où le tour d'eau est géré par quartier avec un chef de quartier et des membres (propriétaires des parcelles), il peut être intéressant de suivre ce schéma et désigner dans chaque quartier un agent de maintenance, un chargé de compte, un rapporteur, etc. pour former des équipes spécialisées qui auront la responsabilité de conduire ces tâches dans le but d'établir les indicateurs de performance. Les défis pour la mise en œuvre porteront sur le choix des compétences et l'inégalité dans la nature et le volume du travail pour les différents volets.

la fixation des objectifs à atteindre et l'élaboration de programme d'activités (cahier de charges) qui seront conduites peuvent être héritées de l'ONEA. Par exemple l'augmentation de la production, la réduction de l'écart entre la signalisation des pannes et leurs réparations etc. peuvent être atteints par : une disponibilité de l'eau en quantité, c'est qui nécessite des activités d'entretien du barrage (curage, colmatage des digues et des canaux, vérification de l'état des canaux etc.), une promptitude dans la transmission de l'information, la disponibilité des pièces de rechanges etc.

Le secteur de l'eau peut se servir également de l'exemple de la SKV et de l'ONEA à travers les rencontres (trimestrielles, semestrielles et annuelles). Ainsi il peut être envisagé des rencontres périodiques (avant et après chaque campagne) d'évaluation de la conduite de gestion entre irrigants afin de faire le point sur l'état d'avancement vers les objectifs, de diagnostiquer les entraves et d'initier des mesures correctives pour une meilleure amélioration. Cette organisation nécessite une sensibilisation des irrigants par l'Etat à s'organiser autour de structures prenant en compte l'eau et les infrastructures afin de s'appropriier la gestion, par le biais de renforcement des capacités des agents d'encadrements, l'augmentation de la grille salariale, et l'octroi des indemnités de transport.

Planifier le renforcement des capacités par les irrigants

A l'image des structures comme l'ONEA qui dispose d'un centre de recyclage pour les agents, la SOTRACO qui forme les agents conducteurs par exemple sur la sécurité routière, la gestion des risques, un programme d'initiation sur la gestion des infrastructures, l'archivage des données et la gestion de l'eau pour les irrigants peut être mis en place sur financement propre à partir de la redevance pour servir de moyens d'incitation aux agents d'encadrements. Les défis à surmonter pour la mise en œuvre seront l'appréhension du principe et l'accoutumance à la tenue des rencontres formatives.

Dans la mesure du possible, pour une gestion future (proche voir lointaine) des périmètres irrigués on peut recommander :

- une informatisation de la maintenance avec l'utilisation des logiciels de maintenance comme Optimaint pour une meilleure maîtrise du planning de la maintenance, de l'état des pièces et de leurs durabilités et de la gestion du stock.
- la mise sur pied d'un magasin de pièces de rechanges prépayées servant de recours pour le dépannage rapide. Par exemple les canaux préfabriqués, les vannes, modules à masques, les pièces mécaniques et les tuyaux.
- la centralisation des données à travers la création d'un tableau de bord, c'est qui permettrait de disposer d'un outil pour veiller à la bonne conduite des activités, car elle permettra d'apprécier les efforts individuels, la disponibilité de l'information, les tendances etc. comme l'exemple de la SOTRACO (ci haut).

VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette étude dont la question centrale est de comprendre les raisons de la défaillance du suivi des infrastructures et de l'évaluation des performances dans la gestion des périmètres irrigués nous a permis d'appréhender l'organisation et la conduite du suivi-évaluation dans les différents secteurs considérés.

Plusieurs raisons concourant à l'explication de l'état des faits ont été identifiées, dont le désengagement de l'Etat dans la gestion des périmètres irrigués et une non appropriation de cette mission par les irrigants due à un manque d'encadrement, d'organisation et de motivation. L'encadrement ne semble pas être assuré sur les périmètres par faute de moyens d'incitations aux agents d'encadrement, le manque de disponibilité de moyens techniques et une souplesse dans l'application de la réglementation. Contrairement, dans les autres secteurs étudiés, étant assurés par des structures adoptant le système privé, une attention particulière est déployée pour assurer un bon suivi-évaluation car disposant de moyens d'incitation pour les agents, des mesures de renforcement des capacités, et d'une rigueur dans l'application des sanctions.

Plusieurs pratiques s'avèrent bénéfiques et peuvent être apportées à la gestion de l'eau agricole comme l'octroi des moyens d'incitation, une structuration de l'organisation et l'application des sanctions avec rigueur.

Cette étude loin d'être finalisée, peut s'étendre au-delà des limites des frontières du Burkina Faso, et s'inspirer des expériences d'autres secteurs plus pertinents ou aux politiques agricoles d'autres pays et intégrer les questions plus délicates de l'environnement.

VIII. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

- Ahmad M.D. et Gamage N. (2008), Monitoring Agricultural water Consumption and Irrigation Performance using free MODIS images for large Irrigation Systems in Pakistan.
- Bastiaanssen D. J. et al. (1999), Remote Sensing and Hydrologic Models for Performance Assessment in Sirsa Irrigation Circle, India, Research Report, 1-19.
- CILSS (2006), Maitriser l'Eau pour faire reculer la Faim au Sahel, Forum, Février, 2-3.
- Diouf. J. (2003), Environnement et Ressources en Eau, Article, Mars, 21-23.
- FAO (2005), L'Irrigation en Afrique en Chiffres– Enquête AQUASTAT.
- FAO (2007), Diagnostic Participatif Rapide et Planification des actions d'Amélioration des Performances des Périmètres Irrigués, Manuel, 2-9.
- Groenfeldt D. (1989), Guidelines for Rapid Assessment of Minor Irrigation Systems in Sri Lanka, working Paper, 2, November, 2-13.
- Gustave. C.O. (2005), Le Suivi-évaluation, Support de cours, IAPM, Avril, 5-7.
- IWMI et PMI-BF (1997), Analyse-diagnostic et Performance de 5 Périmètres Irrigués autour de Barrages au Burkina Faso, Septembre, 216-320.
- IWMI (1994), Irrigation Resources Inventory: A Methodology and Decision Support Tool for Assisting Farmer- Managed Irrigation Systems, Report, 1-5.
- Koppen B. V. (2002), A Gender Performance Indicator for Irrigation: Concepts, Tools and Applications, 13-17.
- Ministère de l'environnement et de l'eau(1998), Politique et Stratégies en Matière d'Eau, Juillet, 62-67.
- Ministère de l'environnement et de l'eau(2001), Etat des Lieux des Ressources en Eau et leur Cadre de Gestion, Mai, 86-97.
- Murray-Rust D.H. et Snellen B. W. (1993), Irrigation System Performance and Diagnosis, Report.

- Ouedraogo S. (2007), Monographie de l'Agriculture du Burkina Faso, Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Février, 2-3.
- PMI-BF et IWMI(1996), Méthodologie d'Evaluation des performances et de Diagnostic des Systèmes Irrigués, Novembre, 19-26.
- PMI-BF (1993), Indicateurs de Performances en Gestion de l'Eau et en Maintenance des Infrastructures, 3-28.
- Pouya A.M. et Sally H. (1994), les Objectifs et les Performances des Petits Périmètres Irrigués autour des Barrages, 56-97.
- Rakotomalala R.(2005), TANAGRA : un logiciel gratuit pour l'enseignement et la recherche, Actes de EGC, RNTI-E-3, Vol.2, 697-702.
- Rapport national d'investissement Burkina Faso (2008), L'Eau pour l'Agriculture et l'Energie en Afrique: Les Défis du Changement Climatique, Conférence de haut niveau, 15- 17, Décembre, 1-6.
- Thiruvengadachari S. (1995), Satellite Remote Sensing for Improving Irrigation System Performance, Report, 8-20.
- Thiruvengadachari S. et Sakthivadivel R. (1997), Satellite Remote Sensing for Assessment of Irrigation Performance: A Case Study in India, Research Report, 9-17.

IX. ANNEXES

ANNEXE I : Résultat du questionnaire pour agents techniques.....	43
Annexe II : Résultat du questionnaire pour agents administratifs.....	46
Annexe III : Questionnaire pour agents techniques.....	48
Annexe IV : Questionnaire pour responsables administratifs.....	55

Annexe I : Résultat du questionnaire pour agents techniques

	Rémunération	Encouragement	Niveau de Qualification	degré de sanction	suivi-évaluation des infrastructures	rendement sur les dernières années	possibilité de stage ou formations	adaptation du suivi-évaluation au terrain	mesures de contrôle	Formation en Suivi-évaluation	Secteur d'activité
ind3	non satisfaisante	Existant	élevé	avertissement	Moyen	constant	oui	non	oui	oui	Privé
ind5	Satisfaisante	non existant	moyen	avertissement	Moyen	croissant	oui	non	oui	oui	Etat
ind7	non satisfaisante	non existant	bas	néant	Faible	constant	oui	non	oui	oui	Etat
ind8	non satisfaisante	non existant	bas	avertissement	Faible	croissant	oui	non	oui	oui	Etat
ind9	non satisfaisante	non existant	moyen	néant	Faible	croissant	non	oui	non	non	Etat
ind10	non satisfaisante	Existant	moyen	licenciement	Moyen	constant	non	non	oui	non	Privé
ind11	non satisfaisante	Existant	moyen	avertissement	Faible	croissant	oui	non	oui	oui	Etat
ind13	Satisfaisante	Existant	élevé	licenciement	Fort	en baisse	oui	non	oui	non	Semi-privé

ind14	Satisfaisante	Existant	bas	licenciement	Fort	en baisse	oui	oui	oui	oui	Semi-privé
ind16	non satisfaisante	non existant	moyen	avertissement	Moyen	croissant	non	oui	oui	oui	Privé
ind17	non satisfaisante	non existant	moyen	avertissement	Faible	croissant	non	non	oui	non	Etat
ind18	non satisfaisante	Existant	élevé	licenciement	Moyen	croissant	oui	oui	oui	oui	Semi-privé
ind19	non satisfaisante	Existant	élevé	licenciement	Forte	croissant	oui	oui	oui	non	Semi-privé
ind20	Satisfaisante	Existant	élevé	licenciement	Forte	croissant	oui	oui	oui	oui	Semi-privé
ind 21	non satisfaisante	Existant	moyen	avertissement	Faible	croissant	oui	non	oui	non	Etat
ind22	Satisfaisante	Existant	élevé	licenciement	Forte	croissant	oui	oui	oui	oui	Privé

Annexe II : Résultat du questionnaire pour agents administratifs

	prise en compte du suivi-évaluation dans les textes	Ressource allouée au suivi-évaluation	prime et encouragement	formation ou possibilité d'études	Application des lois et règlements	qualité de la formation des agents	maintenance des infrastructures	respect des procédures du cahier de charge	rendement de la gestion
Ind_2	non	insuffisante	non	pas prévue	souplesse	non satisfaisante	non	pas respectée	croissant
Ind_4	oui	insuffisante	oui	pas prévue	souplesse	non satisfaisante	oui	fortement	croissant
Ind_6	non	insuffisante	oui	pas prévue	souplesse	Satisfaisante	oui	fortement	constant
ind12	non	insuffisante	oui	prévue	souplesse	Satisfaisante	oui	faiblement	baisse
indind15	oui	Suffisante	oui	prévue	souplesse	Satisfaisante	oui	pas respectée	croissant
ind16	oui	Suffisante	oui	prévue	rigueur	Satisfaisante	oui	fortement	croissant
ind 21	oui	Suffisante	oui	prévue	rigueur	Satisfaisante	oui	fortement	baisse

Annexe III : Questionnaire pour agents techniques

Pendant plusieurs années, d'énormes investissements ont été faits pour la gestion de l'eau agricole.

En dépit des efforts fournis depuis une quinzaine d'années par le projet management de l'irrigation au Burkina Faso, le constat révèle un immobilisme de la situation.

La présente étude a pour objectif de déterminer les raisons de cette stagnation et proposer des solutions afin d'aboutir à une gestion efficace et durable de l'eau agricole, elle vise à travers ce questionnaire à recueillir les informations dans l'optique de répondre à la problématique posée.

Questionnaire pour agents techniques :

N°

Date/...../...../.....

Moyen financier, humain et technique

1) Le nombre des agents, est-il suffisant pour votre travail?

Oui

Non

2) Rencontrez-vous des difficultés liées à votre travail ?

Oui

Non

a) si oui les quelles ?

.....
.....
.....

3) Le budget alloué à votre service, arrive-t-il à couvrir tous les besoins prévus ?

Oui

Non

Considérations des agents techniques

4) A quelle fréquence êtes vous impliqués dans la prise de décision ?

Pleinement Occasionnellement Rarement Très rarement
Jamais

5) Quelle(s) relation(s) existe-il entre vous et les agents plus diplômés que vous ?

Parfaite collaboration Méfiance Discrédit Autres (à préciser) donnez les
raisons.....

.....
.....

Organisation dans la conduite du travail et connaissance du suivi-évaluation

6) Existe t-il des chevauchements des fonctions durant l'exécution du travail ?

Oui Non

7) Le principe de respect de la hiérarchie, est- il en vigueur dans votre cadre de travail?

Oui Non

8) Avez-vous connaissance du suivi-évaluation ?

Oui Non

a) Si oui où avez-vous connu la notion de suivi-évaluation ?

Dans votre formation académique dans l'exercice de votre fonction autres
(préciser).....

.....

9) Avez-vous une formation en suivi-évaluation?

Oui

Non

10) Choisissez l'affirmation correcte :

L'application de la notion du suivi-évaluation dans la pratique est :

Inexistante

Faible

Moyenne

Forte

11) Qui est responsable de la maintenance des infrastructures ?.....

.....

12) Le responsable de la maintenance, est-il à la hauteur de la tâche ?

Oui

Non

a) donnez les raisons.....

.....

.....

13) Le mode actuel de suivi-évaluation, est il adapté aux réalités du terrain ?

Oui

Non

a) donnez les raisons?.....

.....

Moyens d'incitation et de sanctions

14) Bénéficiez vous des encouragements ou primes ?

- Oui Non

a) Si oui à quelle occasion ?.....

.....

15) Les critères d'attribution des encouragements ou des primes pour les agents sont :

- Très simple à remplir Acceptable Trop exigeants Trop sélectifs
 Équitable Partiaux

16) Êtes-vous satisfait des éléments suivants :

- Salaire : Oui Non Avancement : Oui Non Equipement : Oui Non
 Nombre d'heure de travail Oui Non Considération dans la hiérarchie : Oui Non

17) Existe-t-il un service ou une équipe qui contrôle votre travail ?

- Oui Non

18) Que pensez-vous des affirmations suivantes :

	Tout a fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
Les conditions de vie et de travail des agents sont meilleures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les moyens d'encouragement des agents sont insuffisants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il ya moins de contrôle de la part de l'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19) Ya t-il des sanctions qui sont appliquées en cas de non respect de la réglementation dans l'exécution du travail ?

Oui Non

a) si oui à quel degré ?

Avertissement amende licenciement coupure sur salaire Autres

(à préciser).....

20) Qu'es ce qui vous motive le plus dans votre travail ?

Précisez.....

21) Êtes-vous satisfait de l'avancement de grade actuel ?

Oui Non

22) A combien estimez-vous votre abnégation dans la conduite du travail sur l'échelle suivante?

1. 2. 3. 4. 5.

29) Avez-vous constaté un changement comportemental dans la conduite du travail ?

Oui

Non

a) si oui le quel ?

30) Comment appréciez-vous le suivi-évaluation actuelle conduit par le service ?

Très bien Bien Mal Nul

31) Que suggérez-vous pour une meilleure amélioration du suivi-évaluation?.....

.....
.....

Identification de l'enquêté (e)

Ancienneté au poste actuel:/ /

Nombre d'années de service /...../

Service actuel

Poste actuel :

Emploi :

Merci d'avoir répondu au questionnaire.

Annexe IV : Questionnaire pour responsables administratifs

Questionnaire pour responsables administratif :

Pendant plusieurs années, d'énormes investissements ont été faits pour la gestion de l'eau agricole.

En dépit des efforts fournis depuis une quinzaine d'années par le projet management de l'irrigation au Burkina Faso, le constat révèle un immobilisme de la situation.

La présente étude a pour objectif de déterminer les raisons de cette stagnation et proposer des solutions afin d'aboutir à une gestion efficace et durable de l'eau agricole, elle vise à travers ce questionnaire à recueillir les informations dans l'optique de répondre à la problématique posée.

Questionnaire pour responsables administratif :

N°.....

Date.....

1) Votre service, dispose t-il du personnel en quantité suffisante ?

Oui Non

2) La qualité de la formation des agents est elle satisfaisante ?

Oui Non

3) Existe-t-il une politique de gestion dans votre service? Oui Non

Si Oui, à quelles lois, décrets, ordonnance vous êtes-vous référé ?.....

.....
.....
.....

4) Les méthodes et l'organisation choisies pour cette gestion répondent elles aux objectifs visés ?

Oui Non

5) Comment cette politique -est-elle perçue par le personnel de votre établissement ?

Très appréciée Acceptable assez critiquée dédaignée

6) Depuis votre arrivée y a-t-il eu des mutations changeant l'organigramme ?

Oui Non

a) Si oui quels ont été ces différentes mutations ou changements opérés (Suppression ou création de service ou d'unité) ?

.....
.....
.....
.....

7) Quelle(s) difficulté (s) rencontrez-vous dans la conduite de la politique actuelle ?.....

.....
.....
.....
.....

8) Quelle appréciation faites-vous du rendement de la gestion au cours des dernières années ?

En baisse constant croissant Pas de remarque

9) A hauteur de quel pourcentage la gestion couvre elle les objectifs assignés ?

/0 - 10 - 20 - 30 - 40 - 50 - 60 - 70 - 80 - 90 - 100/

10) Que reprochez-vous à la gestion actuelle ?

Adéquation de la politique avec les réalités du terrain Motivation des agents techniques
 Rigueur dans le contrôle Autres (à préciser).....

.....

11) Avez-vous constaté un changement de comportement des agents dans la conduite du Travail ?

Oui Non

a) si oui le quel ?

.....
.....

12) Le suivi-évaluation, est –il prévu dans les textes de la conduite de gestion ? Oui Non

a) si oui quels sont les principaux indicateurs utilisés.....

.....

.....

.....

13) Le budget alloué au suivi-évaluation est il suffisant pour couvrir tous les besoins ?

Oui Non

14) Quel est le niveau des agents en termes de formation et d’information en suivi-évaluation ?

Elevé Moyen Faible Pas de niveau

15) Que pensez-vous des affirmations suivantes :

	Tout a fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
Les rendements observés résultent des mutations institutionnelles apportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les moyens de contrôle régulier et adéquat sont disponibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

16) Votre service prévoit-il des formations ou possibilités d’études pour les agents ?

Oui Non

17) Est-il prévu des encouragements ou des primes pour les agents ?

Oui Non

a) si oui les quels ?.....

.....

18) Quelle appréciation faites-vous du niveau ou de la qualification des agents :

